

Rapport 2019

« Halte aux Renouées »



Chargé de projet et coordinateur des cantons de Genève, Valais et Haute-Savoie :

Olivier Goy
olivier@asleman.org
tél : 022 736 86 20

Coordinatrice sur le canton de Vaud :

Diane Maitre
diane.maitre@asleman.org
tél : 078 917 19 56

TABLE DES MATIERES

RESUME	5
1. INTRODUCTION	7
2. RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2019.....	9
2.1. ACTION SUR LE TERRAIN.....	9
2.1.1. Mise à jour de la cartographie	9
2.1.2. Canton de Genève	10
2.1.3. Vaud.....	12
2.1.4. Valais	17
2.1.5. Haute-Savoie	17
2.1.6. Bilan général des actions de terrain 2019.....	17
2.1.7. Engagement bénévole.....	19
2.2. SUIVI DE LA BIOMASSE	21
2.3. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION.....	22
2.3.1. Panneau d'information	22
2.3.2. Dépliant d'information	22
2.3.3. Vidéos.....	23
2.3.4. Communication destinée aux habitants des communes partenaires	23
2.3.6. Articles dans les journaux communaux	23
2.3.8. Réseau de l'ASL et formulaire d'inscription	24
2.3.9. Plateformes, entreprises, collaborations et évènements.....	24
2.3.10. Contact avec des communes non-partenaires.....	24
2.3.11. Collaboration avec un bureau d'expertise en environnement	24
2.3.12. Contact avec les associations	25
2.3.13. Formations professionnelles	25
2.4. EVALUATION ET OBJECTIFS	26
2.5. COLLABORATION	26
2.5.1. Partenaire du projet Interreg « Stop aux invasives ».....	26
2.5.2. Plantation d'espèces indigènes.....	27
3. PERSPECTIVES POUR 2020	28

3.1.	PARTENAIRE DU PROJET INTERREG « STOP AUX INVASIVES »	29
3.2.	ACTIONS LE LONG DE LA VUACHERE	29
3.3.	PARTENARIAT AVEC L'EVAM LE LONG DE LA BAYE DE CLARENS	29
3.4.	BENEVOLAT – PROGRAMME MACIT	29
3.5.	CONTACT AVEC LES COMMUNES	29
3.6.	COLLABORATION AVEC LA MAISON DE LA RIVIERE	30
3.7.	FORMATION INFOFLORA	30
3.8.	VALORISATION DES RENOUEES	30
4.	REMERCIEMENTS	31

RESUME

La protection de la biodiversité constitue une part importante des différentes missions que s'est assignée l'Association pour la Sauvegarde du Léman. Les renouées asiatiques, plantes exotiques envahissantes importées d'Asie, portent gravement atteintes à la biodiversité, plus particulièrement le long des rives des lacs et des cours d'eau. Le Léman n'échappe pas à ce fléau. C'est pourquoi l'ASL a pris en main cette problématique. Son projet de lutte contre ces plantes, nommé « Halte aux Renouées », mené depuis 2013 s'articule autour de deux axes principaux : des interventions sur le terrain et la sensibilisation des acteurs de la région lémanique.

En ce qui concerne le terrain, l'ASL est intervenue en 2019 sur 132 stations de renouées (41 sur le Canton de Genève, 87 sur le Canton de Vaud, 1 en Valais et 3 en Haute-Savoie) réparties sur 19 communes bordant le lac (6 à Genève, 11 sur Vaud, 1 en Valais et 1 en Haute-Savoie). L'efficacité de cette lutte tient au nombre d'interventions effectuées sur chaque station. Ce travail représente 190 demi-journées passées sur le terrain entre les mois d'avril et octobre (74 sur Genève, 109 sur Vaud, 2 en Valais et 5 en Haute-Savoie). La biomasse éliminée lors de ces arrachages manuels pèse 12'367 kg : 686 kg à Genève sur une surface de 2'709 m² et 11'681 kg dans le canton de Vaud sur une surface de 25'740 m² (quelques centaines de kilos en Valais et en Haute-Savoie). L'action a débuté en 2013 sur les rives genevoises et en 2017 sur Vaud. L'ASL remporte là un succès certain car le constat après 6 ans de lutte est très encourageant. On observe déjà une diminution des foyers traités, autant en quantité de matière végétale éliminée qu'en temps alloué sur le terrain pour effectuer le travail d'arrachage. Un suivi scientifique de la biomasse sur certaines zones permet de mettre en évidence la diminution considérable de renouées d'une année à l'autre.

En 2019, l'ASL a également effectué un inventaire de tous les foyers de renouées présents sur les rives genevoises du lac par recensement depuis un bateau. De plus, la cartographie complète des stations gérées par l'ASL a été mise à jour.

A noter en outre la participation de l'ASL au projet transfrontalier Interreg « Stop aux invasives » qui lui permet de partager son expérience et participer à l'élaboration de nouveaux moyens de lutte contre cette plante.

Cette lutte serait totalement impossible sans la sensibilisation et l'engagement volontaire de nombreux bénévoles et entreprises. En effet, ce sont plus de 380 personnes qui ont donné de leur temps pour combattre ces invasives, ce dont l'ASL leur en est très reconnaissante.

La visibilité de cette action, grâce à l'information fournie régulièrement par l'ASL, contribue à sensibiliser le grand public et à motiver des personnes à apporter leur aide à sa réalisation.

Il est en effet important de pouvoir recruter de nouvelles personnes à travers différents canaux de communication. On notera également les excellents contacts développés avec les entreprises permettant aussi de motiver des personnes que ne connaissaient pas forcément l'ASL. Cette année, plusieurs communes ont sensibilisé leurs habitants en publiant des articles dans les journaux communaux. L'ASL de son côté, communique dans sa revue *Lémaniques*, sur les réseaux sociaux, sur son site internet et via sa Newsletter. Un dépliant et des panneaux sur site complètent ce dispositif.

Grâce à son expérience, l'ASL se positionne dès lors comme experte en matière de lutte contre les renouées. Elle est d'ailleurs sollicitée à ce sujet et partage ainsi son expérience avec d'autres associations, communes et professionnels devant faire face à cette problématique.

1. INTRODUCTION

Les renouées asiatiques (*Reynoutria japonica*, *Reynoutria sachalinensis* et *Reynoutria x bohemica*) sont des plantes importées d'Asie au XIX^{ème} siècle comme plantes d'ornement. Par la suite, elles ont facilement pris le dessus sur nos plantes indigènes grâce notamment à leur capacité de croissance extraordinaire et à leur réseau important de racines et de rhizomes. Au gré des crues et des déplacements de terre contenant des morceaux de tiges ou de racines, les renouées ont rapidement envahi le territoire. Elles portent atteintes à la biodiversité, notamment sur les rives du Léman et de ses affluents. Elles provoquent également l'érosion des berges, car leur système racinaire peu profond (rhizome hémicryptophyte) ne maintient pas le terrain en place aussi bien que les plantes indigènes.

La problématique des espèces invasives n'est pas nouvelle, mais elle est de plus en plus inquiétante. En effet, l'OFEV¹ stipule que « Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont de plus en plus reconnues comme une des menaces les plus sérieuses posées à la biodiversité. ». Au vu des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, le Conseil fédéral a adopté une stratégie relative aux espèces exotiques envahissantes. L'objectif est d'éviter que la multiplication de ces plantes et de ces animaux ait des conséquences désastreuses sur l'environnement. En ce qui concerne les plantes, 40 néophytes envahissantes, dont les renouées, sont inscrites sur la Liste noire d'Infoflora² des plantes à éradiquer.

Consciente de la nécessité de lutter contre les plantes envahissantes pour préserver la biodiversité des rives du Léman et de ses affluents, l'Association pour la Sauvegarde du Léman se mobilise depuis le printemps 2013, en premier lieu sur les rives genevoises, dans le cadre de son action « Halte aux Renouées ». Grâce à l'aide régulière de bénévoles qui interviennent entre les mois d'avril et d'octobre, une régression des foyers peut être constatée après 6 ans de lutte. Dès 2017, l'action est étendue aux autres cantons riverains du Léman pour apporter une aide durable aux communes lémaniques qui sont confrontées à la colonisation par les renouées, coordonner les actions de manière à avoir le plus d'impact possible et contenir le développement des renouées, voire éradiquer certains foyers. En 2019, cette action est encore étendue à de nouveaux foyers dans les cantons de Genève et Vaud ainsi qu'aux premiers arrachages en Valais et en Haute-Savoie.

C'est la méthode par arrachage manuel qui est appliquée car l'ASL ne souhaite évidemment pas recourir à la chimie, d'autant que celle-ci est interdite à proximité des milieux aquatiques. De plus, la configuration de certaines stations proscrit l'usage de toute méthode mécanique. L'arrachage manuel régulier est la clé de l'efficacité des actions de l'ASL, car elle permet

¹ Espèces exotiques en Suisse, OFEV, 2006

² Infoflora : Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, fondation privée d'utilité publique active dans le domaine de l'information et la promotion des plantes sauvages en Suisse, dont le siège est à Genève. Liste noire, août 2014

également à la végétation indigène de se développer et de concurrencer ainsi la renouée en place.



Figure 1 : En terrain meuble, l'arrachage manuel permet d'extraire bien plus que la partie aérienne. Photo : ASL



Figure 2 : Les racines de renouées sont extrêmement grosses et profondes. Ici, deux bénévoles à Perroy creusant un trou afin d'enlever le maximum de racines. Photos : ASL



Figure 3 : Une racine de renouée arrachée à Vevey. Photos : ASL

2. RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2019

2.1. ACTION SUR LE TERRAIN

2.1.1. Mise à jour de la cartographie

La cartographie des stations gérées par l'ASL a été complètement retranscrite sur SIG³. Le nombre et la superficie des stations traitées ont été mis à jour.

Sur le canton de Vaud, l'ASL a analysé si les stations se trouvaient sur des zones d'importance. Il s'avère que sur les 25'740 m² qui ont fait l'objet d'arrachages de renouées, 14'738 m² (57%) se trouvent en territoire d'intérêt biologique prioritaire (TIBP), 5'351 m² (21%) en territoire d'intérêt biologique supérieur (TIBS), 3'341 m² (13%) dans une zone de corridors biologiques importants ou de liaison potentielle pour la faune et 1'201 m² (5%) dans la réserve de faune de la région lausannoise. Des surfaces moins importantes sont également situées dans la zone alluviale d'importance du Delta de l'Aubonne et dans la réserve d'oiseaux migrateurs des Grangettes.

La carte générale de situation des stations gérées par l'ASL est présentée sur la figure 4.

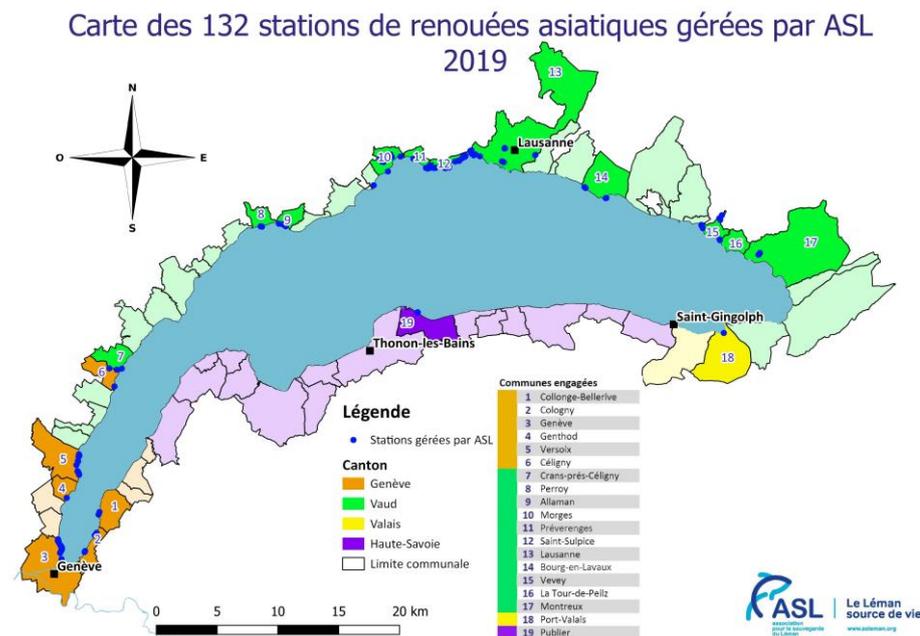


Figure 4 : Situation générale de toutes les stations gérées par l'ASL sur Genève, Vaud, Valais et en Haute-Savoie.

Ces données sont partagées avec Infloora qui recense les foyers de néophytes sur tout le territoire suisse.

³ SIG : Système d'information géographique

2.1.2. Canton de Genève

Sur les rives genevoises du lac, après la 6^{ème} année de lutte, la progression de la végétation indigène, ainsi que la diminution des quantités de renouée se confirment sur les 35 stations actuellement gérées par l'ASL (voir deux exemples ci-après). Certaines d'entre-elles ont même bénéficié de l'apparition de nouvelles espèces bienvenues comme La Ruine de Rome, la Morelle douce-amère, le Liseron des haies ou le Bident tripartite, et d'une plante remarquable : la Julienne blanche (*Hesperis matronalis subsp nivea*). Ces observations ont été recueillies par Michel Vauthey, botaniste, qui suit plus particulièrement quatre stations à titre bénévole (Annexe 1).

Le gain en temps d'intervention escompté grâce à la diminution de la repousse des renouées a été partiellement compensé par le développement concomitant de la végétation locale, ce qui n'a pas permis d'augmenter le nombre de stations gérées autant que souhaité. En effet, la végétation indigène regagnant du terrain, le repérage des repousses de renouées devient plus complexe et demande donc davantage d'attention. De surcroît, les ronciers présents en plusieurs endroits compliquent également l'accès aux tiges de renouées qui essaient d'y pousser, croyant pouvoir ainsi échapper à l'attention des bénévoles. Mais c'est sans compter sur leur persévérance et leur efficacité ! Plus de cent personnes sont sollicitées tout au long de la saison d'arrachage dans des conditions de terrain et de température parfois difficiles. Grâce à elles, trois nouvelles stations situées sur la rive gauche ont tout de même pu être ajoutées cette année. Sans oublier les journées de bénévolat que les entreprises consacrent en faveur d'« Halte aux Renouées ». Outre la main-d'œuvre ainsi procurée, ces moments permettent de sensibiliser ce public à la problématique des plantes invasives et à l'écosystème lacustre.

On notera qu'une station en Ville de Genève, située au pied du mur soutenant le quai au niveau du bâtiment de l'OMC a, cette année, été prise en charge en dehors de leur temps de travail par les collaborateurs de la Capitainerie cantonale affectés à l'entretien des berges.

Par ailleurs, l'ASL a procédé à la mise à jour de l'inventaire des stations présentes sur les rives genevoises grâce à la collaboration logistique de la Capitainerie cantonale qui a mis un collaborateur et un bateau à disposition pour repérer plus facilement les foyers de renouées sur la totalité des rives (figure 5). Une douzaine de nouvelles stations a été découverte mais ce constat doit encore être affiné pour distinguer les nouvelles stations des plus anciennes qui auraient échappé au premier inventaire de 2013 (Annexe 2).

Carte de l'état des stations genevoises de renouées asiatiques Septembre 2019

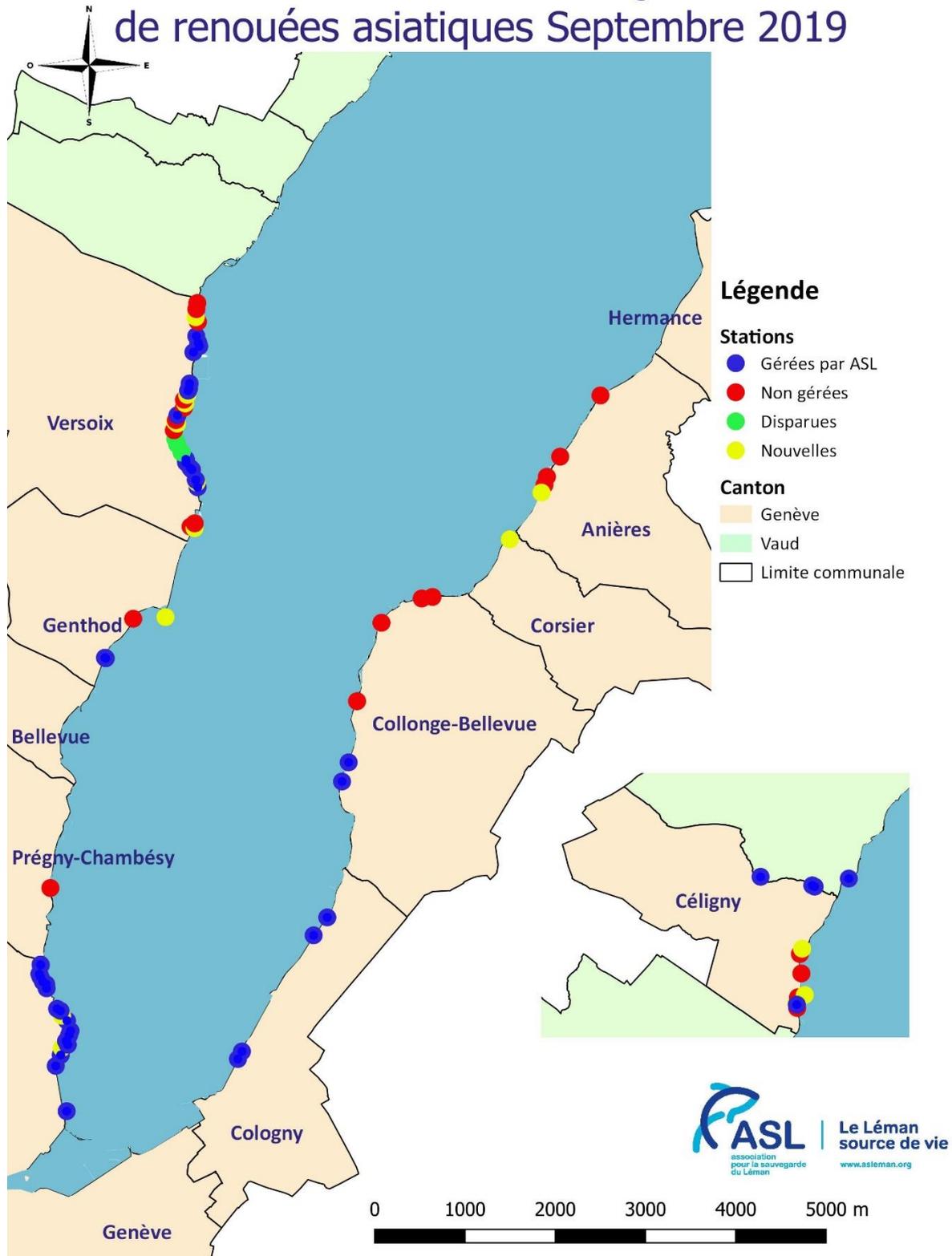


Figure 5 : Situation des stations de renouées sur les rives genevoises – Inventaire septembre 2019



Figure 6 : Julienne blanche (*Hesperis matronalis* subsp. *nivea* (Baumg.) Perr.) sur une station proche du Pavillon Plantamour, Ville de Genève, rive droite, septembre 2019. Photo : Michel Vauthey

Une digue versoisienne gérée par un bénévole depuis cinq ans confirme la tendance observée les années précédentes : elle ne présente plus qu'une seule tige fin août 2018 et seules quelques petites tiges sont apparues en 2019.



Figure 7 a, b et c : Digue versoisienne – a) Etat initial mai 2013, b) Etat juillet 2017, c) Dernière touffe de renouée, août 2018. Photos : ASL

2.1.3. Vaud

En 2017, l'ASL a commencé des campagnes d'arrachage de renouées sur les communes de Morges et Prévèrenge. L'année suivante, ce sont 8 nouvelles communes riveraines qui ont rejoint la campagne : Allaman, Bourg-en-Lavaux, Crans-près-Céligny, La Tour-de-Peilz, Lausanne, Montreux, Saint-Sulpice et Vevey. Cette année, la commune de Perroy a également été accueillie dans ce projet.

Pour relancer ces campagnes d'arrachage en 2019 et recruter des bénévoles pour toute la saison, les communes de Prévèrenge, Bourg-en-Lavaux et Vevey ont organisé des actions citoyennes d'une demi-journée. Pour remercier les bénévoles de leur engagement, ces actions ont été clôturées par une verrée offerte par la commune.

A Lausanne, la Vuachère est un cours d'eau très important pour la biodiversité car il forme un couloir écologique entre le nord et le lac, au sud. Malheureusement, il est également envahi de plantes exotiques en tout genre. L'ASL et la Ville de Lausanne sont parvenus à mobiliser des habitants du quartier à intervenir le long de ce cours d'eau pour éradiquer ces plantes. Un courrier commun a été envoyé aux riverains du cours d'eau (68 propriétaires privés et 18 gérances) pour les sensibiliser à la problématique et les inviter à participer à une action citoyenne d'arrachage de renouées. Les documents contenus dans ce courrier constituent les annexes 3 à 7. L'action a ainsi réuni une douzaine d'habitants du quartier qui ont éliminés 95 kg de renouées et six personnes ont adhéré à la charte « pour une Vuachère libre de plantes envahissantes » (voir annexe 5). Par la suite, coachés par l'ASL, les habitants se sont organisés pour revenir de manière régulière et autonome sur ces foyers.

Cette année, l'ASL a également eu plusieurs contacts avec la Maison de Quartier des Faverges ainsi qu'avec l'association Léman Vert qui ont relayé les dates des actions et participé à plusieurs d'entre elles. L'ASL souhaite développer encore ces partenariats précieux en 2020.



Figure 8 : Affiche de l'action citoyenne du samedi 11 mai 2019 le long de la Vuachère, placée à proximité des foyers traités. Photo : ASL

Par ailleurs, à Lausanne, l'ASL a porté ses efforts sur les foyers les plus importants et a pu déléguer ceux du Parc du Bourget à l'un de ses bénévoles qui s'y est rendu très régulièrement. Les foyers de l'Elysée sont en revanche restés sans intervention cette année mais l'ASL espère leur trouver preneur l'an prochain.

A Montreux, l'ASL gère, pour la deuxième année, deux foyers de renouées de plus de 1'300 m² sur la rive gauche de la Baye de Clarens. Le travail efficace des bénévoles a permis aux plantes indigènes, notamment des ronces, de reprendre le dessus et ralentir ainsi de manière importante la repousse des renouées sur ce site. L'ensemble

des rives de ce cours d'eau étant envahi de nombreuses plantes envahissantes telles que renouées, Buddleias et Solidages, l'ASL a décidé, devant l'ampleur de la tâche, de collaborer avec l'EVAM⁴ pour organiser quatre journées d'action associant bénévoles de l'ASL et requérants de l'EVAM. Cette collaboration a été extrêmement fructueuse tant au niveau du travail effectué (8'566 kg de plantes arrachées et évacuées !) que de la bonne humeur partagée entre les deux groupes. La Ville de Montreux a financé les travaux et pris en charge l'élimination de tous ces déchets en mettant à disposition un employé, un véhicule, des bennes et même une grue pour faciliter l'évacuation des plantes. Un travail titanesque qui a couvert plus de 11'500 m² sur la rive droite du cours d'eau. Toutefois, l'accès malaisé au site et un terrain difficile ont ralenti les travaux qui n'ont ainsi pas pu être réalisés sur la rive gauche cette année.



Figure 9 : Gros nœud de racines de renouées enlevés à la pioche par les requérants et bénévoles
Photo : ASL

⁴ EVAM : Etablissement Vaudoise d'Accueil des Migrants



Figure 10 : Bénévoles et requérants en action dans la Baye de Clarens. Photo : ASL



Figure 11 : Grue mise à disposition par la Ville de Montreux pour évacuer les déchets. Photo : ASL

A Morges, en 2018, la commune a effectué des fauches et un minage sur 60 cm dans un talus du stand de tir de Morges. Ces travaux ont permis d'affaiblir significativement les renouées. En 2019, l'ASL, la Maison de la Rivière et la commune se sont rendues à sept reprises sur ce site pour procéder à des arrachages. Mi-décembre, ce sont environ 200 espèces indigènes que la commune a planté dans le talus afin de concurrencer les renouées.



Figure 12 : Plantation d'espèces indigènes dans le talus du stand de tir du Boiron, décembre 2019.
Photo : Pierre Lenherr

En 2019, l'une de nos communes partenaires a mandaté une société pour effectuer des travaux dans une zone de renouées. Beaucoup de restes de racines de renouées ont été laissés sur place qui ont engendré la repousse de nombreuses plantes fraîches dans le gazon replanté. Un seul centimètre de tige ou de rhizome suffisant à générer de nouvelles plantes, il est crucial de rappeler aux entreprises les mesures à prendre en intervenant sur des terrains envahis de renouées. Cet automne, une nouvelle haie indigène a été plantée sur ce terrain.



Figure 13 : Gazon fraîchement planté par une entreprise privée parsemé des jeunes pousses de renouées issues de restes de rhizomes non évacués. Photo : ASL



Figure 14 : Il suffit de creuser sur quelques centimètres pour retrouver des fragments de tiges et de racines de renouées laissés dans le sol et susceptibles de générer de nouvelles pousses

Sur demande de M. Avondo de la commune de Prévèrenges, l'ASL est intervenue sur l'île aux Oiseaux en date du 27 septembre. Suite à une fauche en 2018, le site est passablement colonisé mais il n'est pas possible d'intervenir de manière régulière sur ce site sans déranger l'avifaune.

2.1.4. Valais

Une première série d'arrachages a débuté cette année avec une petite équipe de bénévoles et le soutien de la commune de Port-Valais sur une digue proche du port du Bouveret.

2.1.5. Haute-Savoie

Trois foyers de renouées (env. 70m²) de la plage d'Amphion à Publier ont été pris en charge à six reprises au cours de cette saison par un groupe de bénévoles placé sous la conduite de Jean-Marcel Dorioz, vice-président de ASL et Bertrand Cousin, chargé de mission « eau » de la Communauté de communes du Pays d'Evian et du Val d'Abondance.

A Thonon-les-Bains, Jessika Boucherie, membre du comité et du groupe français de l'ASL, a conduit une 5^{ème} année d'arrachage avec 140 élèves sur 4 zones différentes dans le secteur de la plage située à proximité de la Pinède. Le Service municipal des espaces verts met à disposition une benne pour l'évacuation des végétaux arrachés et a également procédé à un aménagement léger de la zone travaillée.

2.1.6. Bilan général des actions de terrain 2019

Comme chaque année, les arrachages ont été effectués manuellement et à l'aide d'outils (les racines pouvant être atteintes, retirées) entre fin avril et fin octobre, toutes les trois semaines en moyenne, par des groupes de bénévoles - à titre individuel et en tant que volontaires d'entreprises - qui ont tous offert la garantie d'une lutte efficace.

Le tableau 1 présente l'action en quelques chiffres dans les cantons de Genève, Vaud et Valais ainsi qu'en Haute-Savoie durant l'année 2019 :

Tableau 1 : Bilan des actions d'arrachage des renouées menées en 2019 dans les différentes entités politiques du pourtour du Léman

* Rive droite de la Baye de Clarens et une station rive gauche en aval des stations traitées.

** Stand de tir de Morges.

*** Site de La Tour-de-Peilz effectuée en même temps que la partie lac de Vevey : demi-journées à double non comptées => 0.

**** Poids correspondant à des renouées, Buddleias et Solidages.

Commune	Nb stations gérées par ASL	Superficie traitée [m ²]	Nb de demi-journées	Poids éliminé [kg]
GENEVE	41	2'709	74	686
Céligny	1	4	Donnée inconnue	
Collonge-Bellerive	2	168	4	8
Cologny	4	386	13	72
Genève	18	1'348	16	49
Genthod	2	33	6	5
Versoix	14	749	35	552
VAUD	87	25'740	109	3115
Allaman	5	546	7	42
Bourg-en-Lavaux	6	409	7	483
Crans-près-Céligny	4	559	12	534
La Tour-de-Peilz	2	106	0***	47
Lausanne	19	2'034	20	476
Montreux	2	1'192	7	236
	2*	11'643	8	8'566****
Morges	8	1'589	8	205
	1**	2'853	6	Inconnu
Perroy	2	191	9	597
Préverenges	8	833	8	196
Saint-Sulpice	19	1'288	9	105
Vevey	9	2'497	11	194
VALAIS	1	80	2	-
Port-Valais	1	80	2	Donnée inconnue
HAUTE-SAVOIE	3	71	5	-
Publier	3	71	5	Donnée inconnue
TOTAL	132	28'600	190	3'801 12'367 avec la Baye de Clarens

2.1.7. Engagement bénévole

Durant cette saison 2019, ce sont 381 bénévoles qui ont collaboré avec l'ASL pour lutter contre les renouées tout autour du Léman (115 à Genève, 257 dans le Canton de Vaud, 4 en Valais et 5 en Haute-Savoie).

Cette année, l'ASL a souhaité étudier de plus près le profil des bénévoles engagés sur le terrain. Elle a effectué des statistiques concernant les bénévoles actifs dans le canton de Vaud et constate que 63% d'entre eux sont des femmes, 53% des adultes en période de vie active (13% des enfants, 9% de jeunes adultes et 25% des retraités). Au niveau de leur distribution géographique, ils habitent de Genève à Bex et jusqu'à Yverdon, avec des habitants de presque toutes les communes concernées par les actions, excepté d'Allaman, de Vevey et de La Tour-de-Peilz. Concernant le nombre de participations sur le terrain, 54% des personnes ne sont intervenues qu'une seule fois, 37% de 2 à 5 fois, 5% entre 6 et 10 fois et 5% plus de 10 fois. La personne la plus fervente cette saison est intervenue 22 fois sur le terrain.

Sans toutes ces personnes, il serait tout à fait impossible à l'ASL de suivre de manière aussi régulière toutes les stations traitées. Ce travail peut également être quantifié en termes de gain économique. Si on estime que, rien que sur le Canton de Vaud, ces 287 bénévoles ont passé l'équivalent de 424 demi-journées sur le terrain, d'en moyenne 3h, payées CHF 60.- de l'heure, on peut estimer le coût réel économisé à environ CHF 76'300.- grâce à leur aide précieuse. Il s'agit là du tarif moyen appliqué par une entreprise ad hoc.

Pour remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont donné leur temps, leur sueur et leurs muscles à la sauvegarde de la biodiversité de la région lémanique, l'ASL les conviera à un repas le 30 janvier 2020 à Saint-Sulpice pour les bénévoles actifs dans le canton de Vaud et le 20 février 2020 à Genève pour ceux qui ont œuvré le long des rives genevoises.

Cette année encore, l'ASL a eu la chance de bénéficier des services d'entreprises désireuses de réaliser une action en faveur de la nature. En 2019, trois entreprises, soit une trentaine de collaborateurs, ont donné de leur temps pour lutter contre les renouées dans le canton de Vaud avec des actions à Préverenges et à Morges. A Genève et Crans-près-Céligny, quatorze entreprises ont sollicité l'ASL pour organiser 16 demi-journées d'arrachages sur plus de 10 stations, représentant un total d'une centaine de collaborateurs engagés.



Figure 15 : Les collaborateurs de l'entreprise Vaudoise Assurances en pleine action au stand de tir de Morges le 30 août 2019. Photo : ASL

Par ailleurs, l'école professionnelle de Lausanne – EPSIC, a participé à une action sur le terrain. Neuf étudiants et deux de leurs enseignantes ont arraché 160 kg de renouées présentes dans le parc de leur école en seulement 1h30 !



Figure 16 : Etudiants de l'EPSIC en pleine action le 20 juin 2019, motivés malgré la pluie ! Photo : ASL

Chez les plus petits également, au Collège des Pâquis de Saint-Sulpice, toutes les classes de primaire ont participé à une demi-journée de nettoyage des déchets sur les plages et dans les parcs de la commune. Certains élèves ont ainsi également pu participer à l'arrachage de renouées sur ces sites. Tous ont été sensibilisés à la problématique des plantes exotiques envahissantes.

En collaboration étroite avec les centres de bénévoles de Genève et Vaud, l'ASL a intégré cette année la mesure MACIT⁵ dans le canton de Vaud. Il s'agit d'une mesure

⁵ MACIT : Missions d'Actions Citoyennes

d'insertion sociale qui s'adresse aux personnes bénéficiaires du RI⁶ et qui propose une activité bénévole au sein d'une association/fondation partenaire ainsi qu'un accompagnement individuel. La mesure a pour objectif de permettre aux personnes de se sentir utiles, de renforcer leur estime de soi et leur confiance en eux, de retrouver un rythme dans leur quotidien et de retisser des liens sociaux. Cette année, deux personnes ont ainsi collaboré avec l'ASL sur le terrain. Elles en sont sorties enrichies et motivées à participer l'année prochaine.

2.2. SUIVI DE LA BIOMASSE

Dans le but d'effectuer un suivi plus rigoureux de l'efficacité des arrachages effectués sous la férule de l'ASL au fil des années, celle-ci a mis en place en 2017 un protocole de suivi de la biomasse selon une méthode élaborée en collaboration avec le bureau Biol'eau. Vingt surfaces expérimentales ont été définies sur nos stations.

Il s'agit de carrés de 1 ou 2 m², selon la taille de la station, délimités par des piquets ou de la peinture. En début, milieu et fin de saison, un comptage de toutes les tiges présentes dans chaque carré est effectué. La taille des tiges, le nombre de tiges (densité d'occupation du milieu) et le poids de l'ensemble du matériel récolté sur le carré sont mesurés pour évaluer la biomasse présente. Des statistiques d'évolution de cette biomasse sont effectuées chaque année et comparées entre elles pour pouvoir juger de l'efficacité de l'action.

L'analyse des carrés de suivi de la biomasse présentent des résultats encourageant. En effet, le poids mesuré au sein du carré diminue d'une année à l'autre. Par contre, au cours de la saison, le poids peut être plus important lors du deuxième passage (juillet) par rapport au premier passage (de mi-avril à début mai) dû soit à la mesure précoce ou au pic de végétation observé au milieu de l'été. Le nombre de tiges diminuent généralement au fil des années mais il arrive qu'on observe une augmentation du nombre de tiges non corrélé avec une augmentation du poids éliminé, certainement dû à une réaction de la plante. Les stations présentant de la végétation naturelle et indigène à l'endroit du carré présentent des résultats très positifs avec une diminution plus forte de la repousse, voire aucune repousse.

⁶ RI : Revenu d'Insertion



Figure 17 a, b : a) Carré de suivi de la biomasse délimité par 4 points de peinture bleue. b) Comptage des tiges. Montreux, premier arrachage, mai 2019. Photos : ASL

2.3. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

En complément du travail de terrain, la communication reste fondamentale dans cette campagne.

Une lutte efficace contre les renouées ne serait pas possible sans l'aide de bénévoles en raison des coûts que cela engendrerait. Pour recruter un maximum de volontaires, une communication importante est nécessaire.

2.3.1. Panneau d'information

En 2018, l'ASL a élaboré et fait installer des panneaux d'information à destination des promeneurs à proximité des foyers traités. Ces panneaux ont pour but d'informer la population de l'action mise en place ainsi que de les encourager à devenir bénévoles et à s'investir pour la biodiversité dans leur commune. Ils ont été imprimés sur un support durable afin de permettre une information visible durant plusieurs années (Annexe 8).

En 2018, ce sont 23 panneaux qui ont été mis en place sur les 11 communes genevoises et vaudoises concernées par la campagne. Malheureusement, certains d'entre eux ont souffert de déprédation ou ont été décrochés de leur site.

2.3.2. Dépliant d'information

En 2017, l'ASL a créé un dépliant d'information à destination du public, illustré par le dessinateur romand Eric Buche. Ce dépliant a pour but de permettre d'identifier les renouées, d'expliquer les étapes et bonnes pratiques de lutte contre l'invasion par ces plantes et invite les habitants à devenir bénévoles pour s'engager dans une lutte commune contre cette plante invasive. Ce dépliant a été légèrement modifié en 2018 (ajout de photos de la Renouée à différents stades de développement, facilitant ainsi

sa reconnaissance dans la Nature, Annexe 7). Cette année encore, il a été distribué à plusieurs communes et associations partenaires ainsi que sur nos stands d'information présents dans de nombreuses manifestations du bassin lémanique.

2.3.3. Vidéos

En 2018, l'ASL a mandaté une entreprise spécialisée pour réaliser des vidéos de promotions des actions de l'ASL. Celle traitant des renouées présente l'origine de cette plante en Europe, les problèmes qu'elles posent et comment l'ASL agit pour lutter efficacement contre elle. Elle encourage également les gens à s'engager aux côtés de l'ASL (Annexe 9). Cette vidéo a été largement diffusée sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, les SIG – Services Industriels Genevois, qui soutiennent financièrement le programme de l'ASL ont également réalisé une vidéo sur les renouées. Celle-ci présente l'association et l'importance de son action pour la sauvegarde de la biodiversité (Annexe 10). La popularité de son animateur, Julien Donzé, alias Le grand JD, a permis de toucher un large public sur les réseaux sociaux.

2.3.4. Communication destinée aux habitants des communes partenaires

Pour lancer la nouvelle saison d'arrachage, l'ASL a distribué aux communes vaudoises un flyer d'information avec les dates des actions se déroulant sur leur territoire (Annexe 11). La plupart des communes ont relayé l'information via leur site internet, Facebook ou les panneaux officiels de la commune. A Perroy, le flyer envoyé « tous ménages » a permis de recruter des habitants pour intervenir sur les renouées. A Vevey et Lausanne, une action citoyenne a été organisée avec une campagne d'affichage (Annexe 12).

2.3.5. Lettre aux Syndics des communes partenaires

En mars 2019, un courrier a été adressé à tous les Syndics des communes partenaires pour les remercier de leur engagement en faveur de la biodiversité et les encourager à partager cette expérience avec leurs communes voisines (Annexe 13).

2.3.6. Articles dans les journaux communaux

Toujours dans le but de sensibiliser les habitants des communes à la problématique des plantes envahissantes et de les encourager à agir sur le terrain, les communes de Bourg-en-Lavaux, Saint-Sulpice et Montreux ont fait paraître un article dans leur journal communal du printemps 2019 (Annexes 14, 15 et 16).

2.3.7. Médias

Le quotidien 24H a également rédigé un encadré pour promouvoir les actions contre les renouées à Bourg-en-Lavaux dans son édition du 14 août 2019 (Annexe 17).

Pour promouvoir le bénévolat à Lausanne, « Bénévolat Vaud » a publié des petites annonces dans le « Lausanne Cité » de décembre (Annexe 18).

2.3.8. Réseau de l'ASL et formulaire d'inscription

L'ASL a bien entendu aussi utilisé son réseau de bénévoles qui s'étoffe toujours davantage, au sein duquel on compte des membres de l'ASL et de nombreux autres contacts via l'envoi de notre Newsletter et de la revue trimestrielle « *Lémaniques* » distribuée à 8'000 exemplaires dans toute la région lémanique. L'ASL est également active sur les réseaux sociaux.

Pour faciliter l'inscription aux diverses actions organisées par l'ASL, un formulaire figure en ligne sur son site internet.

2.3.9. Plateformes, entreprises, collaborations et évènements

Des annonces de quête de bénévolat ont été publiées sur les plateformes ad hoc de Genève et Vaud ainsi que sur les plateformes « benevol-jobs » et « La Fourmilière ». Des contacts ont été pris auprès d'entreprises ou de plateformes organisant des journées au cours desquelles les employés participent aux arrachages de plantes invasives.

La collaboration avec des associations et organisations environnementales donne également de la visibilité à l'ASL (Association ADABLA, Sea Shepherd, Maison de la Rivière, Musée du Léman).

La participation de l'ASL à de nombreux évènements tels que « Ouchy fête son lac » à Lausanne, FestiLéman à Evian, le Festival Pro Natura ou le Salon Nautique du Léman à Genève lui permet également d'élargir sa visibilité et son réseau de bénévoles.

2.3.10. Contact avec des communes non-partenaires

De nombreux foyers nous ont été signalés tout au long de l'année sur plusieurs communes vaudoises par des bénévoles, des employés de communes ou des habitants.

C'est le cas à Lully, Pully, Puidoux, Nyon, Gland, Etoy et Tolochenaz dont les services communaux sont soit déjà intervenus, soit sont sollicités de prendre en charge l'arrachage et l'incinération des renouées. L'ASL ne manquera pas de contacter ces communes pour s'assurer de la bonne marche des travaux d'éradication des foyers ou discuter du mode opératoire et offrir son assistance.

2.3.11. Collaboration avec un bureau d'expertise en environnement

Du côté de Noville, un foyer situé au cœur de la roselière dans la réserve naturelle des Grangettes est signalé régulièrement à l'ASL depuis plusieurs années. A ce jour, il n'a pas encore été possible d'intervenir car l'accès est difficile et les risques de perturbation de l'avifaune non négligeables. Cependant, le bureau d'études et conseils en environnement Hintermann & Weber a récemment été mandaté par le Canton de

Vaud pour gérer les néophytes entre Villeneuve et Roche, dont la réserve des Grangettes. Cette société a effectué une cartographie des renouées dans la réserve et identifié deux sites où il serait possible d'intervenir. L'un est accessible facilement et n'est pas dans une zone sensible. Il sera donc géré par les bénévoles de l'ASL dès cet hiver. L'autre présente une superficie importante où le bureau va effectuer une excavation afin d'enlever un maximum de racines.

2.3.12. Contact avec les associations

L'ASL est en contact avec plusieurs associations régionales.

A Allaman, l'association ADABLA⁷ a reçu des dépliants d'information et toutes les dates des actions à transmettre à ses membres.

A sa demande, l'ASL a transmis à l'association Sea Shepherd les informations concernant les lieux et dates d'intervention dans les régions de Morges et Lausanne.

2.3.13. Formations professionnelles

Depuis le lancement de sa campagne de lutte contre les renouées en 2013, l'ASL a acquis une expérience importante pour laquelle elle est de plus en plus sollicitée.

Le 7 mars 2019, l'ASL a participé à la journée de partage d'expériences et de réseautage à l'intention des groupements forestiers vaudois dans le but de sensibiliser la population à la sauvegarde des forêts. Elle a présenté son projet de lutte contre les renouées et les moyens qu'elle met en œuvre pour réussir à mobiliser les citoyens à agir sur le terrain.

Le 27 août 2019, l'ASL a également participé au cours SANU « Lutte contre les néophytes envahissantes dans la commune et le long des cours d'eau ». Elle a présenté à cette occasion son expertise dans la lutte contre les renouées, l'efficacité de l'arrachage manuel et régulier ainsi que sa réussite dans l'obtention de l'aide précieuse de bénévoles.

Lors de ces deux journées, les professionnels ont été surpris, d'une part par l'ampleur du travail effectué sur le terrain et des résultats obtenus, d'autre part par l'importance et l'exemplarité de la mobilisation des habitants pour cette cause.

⁷ ADABLA : Association Des Amis du Bord du Lac à Allaman

2.4. EVALUATION ET OBJECTIFS

Les tableaux 2 et 3 résument les actions effectuées au cours de l'année 2019 par l'ASL en regard des objectifs fixés.

Tableau 2 : Nombre de stations traitées par l'ASL

Nb de stations	Genève	Vaud	Valais	Haute-Savoie
Objectif pour 2019	40	66	9	0
Traitées en 2019	41	87	1	3
Prévues en 2020	45	90	5	5

Tableau 3 : Nombre de communes offrant leur collaboration à l'ASL

Nb de communes	Genève	Vaud	Valais	Haute-Savoie
Collaborations en 2019	6	11	1	1
Collaborations prévues en 2020	8	12	2	2

Au vu du nombre de stations traitées en 2019, l'ASL est pleinement satisfaite du travail réalisé dans les cantons de Genève et Vaud où elle a dépassé ses objectifs. Toutefois, un effort est à consentir pour intervenir de manière plus importante dans le canton du Valais et en Haute-Savoie.

2.5. COLLABORATION

2.5.1. Partenaire du projet Interreg « Stop aux invasives »

L'entreprise ELTEL a proposé à l'ASL de participer au projet Interreg « Stop aux invasives ». ELTEL a mis au point une machine permettant d'envoyer de l'eau chaude à haute pression dans les racines de plantes envahissantes, notamment les renouées. Selon les tests effectués aux Grangettes, cette méthode semble efficace à 70% contre les renouées.

Le but du projet Interreg est de développer ces machines et de combiner les actions mécaniques aux actions manuelles telles que pratiquées par l'ASL. Le partenariat avec l'ASL vise à mettre au point une modélisation permettant aux communes de choisir la meilleure méthode et d'en évaluer les coûts selon le type de sol, l'accessibilité, etc. Ce projet permettra donc d'évaluer l'efficacité de la combinaison des deux méthodes de lutte. De plus, un volet de sensibilisation est prévu en organisant notamment des actions citoyennes.

Ainsi, en tant que partenaire, l'ASL apporte d'une part son expérience dans l'application de la méthode d'arrachage manuelle, d'autre part ses compétences en matière d'organisation d'actions citoyennes, de mobilisation de volontaires et de contribution à la sensibilisation du public.

Le projet final a été déposé en janvier 2018 et validé par le « Comité de programmation conjoint » en juin. Des comités de pilotage, technique et groupes de travail se sont déjà réunis pour établir un état de l'art et des protocoles de suivi, de choisir les stations qui feront l'objet de tests complets ou allégés, de déterminer les modes de communication et de sensibilisation de la population ainsi que des acteurs concernés. Les premiers essais d'application de la méthode d'injection de vapeur ont été conduits en 2019, dont un sur une station d'Allaman gérée par l'ASL les 19, 20 et 21 juin 2019. Depuis l'intervention, aucune repousse de renouées n'a été observée dans la zone traitée.



Figure 18 : La machine de l'entreprises ELTEL en action sur la plage d'Allaman pour les tests du projet Interreg « Stop aux Invasives » des 19, 20 et 21 juin 2019. Photo : ASL

2.5.2. Plantation d'espèces indigènes

Dans l'optique d'augmenter l'efficacité de la lutte contre les renouées, l'ASL a développé un projet en collaboration avec l'association SymbiÔse qui consiste à effectuer des plantations d'espèces végétales indigènes susceptibles d'entrer en compétition avec les renouées.

En janvier 2018, des travaux de stabilisation du talus et de plantation de diverses plantes indigènes ont eu lieu à Morges le long du sentier du Moulin. A noter que M. Vincent Compagnon (Pépinières Genevoises) a généreusement offert les plantes. La commune a de son côté couvert les frais liés aux travaux.

En 2019, on constate que bon nombre de ces plantes indigènes se sont bien développées et que la renouée s'est beaucoup affaiblie sur ce site. Ce sont surtout les orties qui ont pris le dessus, pour le plus grand plaisir des bénévoles.

Il semble donc que de combiner l'arrachage manuel et régulier à la plantation de d'espèces indigènes constitue un moyen efficace de lutte contre les renouées.

Malheureusement, l'association SymbiÔse a annoncé sa dissolution le 28 mars 2019. En conséquence, l'ASL devra trouver un nouveau partenaire si elle souhaite continuer à effectuer des plantations.

2.5.3 Collaboration avec la Maison de la Rivière

Cette année encore, l'ASL a collaboré avec la Maison de la Rivière⁸, qui gère notamment, des foyers de renouées dans les environs de son Centre Nature à Tolochenaz. Cette année, le centre est intervenu à quatre reprises avec des entreprises de la région.

3. PERSPECTIVES POUR 2020

A Genève, l'ASL envisage de prendre en charge de nouvelles stations pour l'année 2020, notamment auprès de quelques propriétaires riverains de la rive gauche du lac et à Versoix, commune dont les rives sont envahies de renouées.

Il apparaît qu'un entretien de la végétation spontanée devra également être entrepris sur certaines stations, notamment pour favoriser son développement.

Sur les communes vaudoises déjà partenaires, il est prévu de s'attaquer à nouveau au foyer de l'Elysée à Lausanne qui avait été pris en charge en 2018 mais, faute de temps, a dû être abandonné 2019. L'ASL espère trouver prochainement des bénévoles pour mener cette action.

A Saint-Sulpice, l'ASL espère pouvoir intégrer un nouveau foyer situé dans une réserve naturelle proche de l'embouchure de la Venoge.

Dans la réserve des Grangettes, il est prévu que l'ASL intervienne sur un foyer. La roselière présente autour du site étant bien développée, l'ASL a bon espoir que ces renouées perdent rapidement du terrain. Elle collaborera avec le bureau Hintermann & Weber qui est chargé par le canton de la gestion des néophytes de la région. Il est prévu que cette société effectue l'excavation du sol sur un autre foyer plus important de la réserve.

En Valais, une première série de campagnes d'arrachages ayant commencé en 2019, l'ASL s'attachera à cultiver les contacts entretenus cette année avec les communes de Port-Valais et Saint-Gingolph afin de lancer une campagne auprès des propriétaires riverains, majoritairement concernés dans cette dernière commune.

En Haute-Savoie, la commune de Saint-Gingolph est intéressée à mener des actions de lutte, la première ayant déjà débuté sur la plage publique en 2019. Des stations sont présentes le long de la route départementale, ce qui a conduit l'ASL à collaborer avec la Direction

⁸ Maison de la Rivière : Centre de compétences en gestion et renaturation des milieux aquatiques

départementale de l'équipement pour tenir compte de contraintes de sécurité liées à la proximité de la circulation. Des démarches seront entreprises pour déterminer les moyens à être mettre en œuvre pour travailler dans ces conditions qui sont inédites pour l'ASL.

A Thonon-les-Bains, il est prévu de travailler sur une station dans le secteur de la Pinède en collaboration avec le service communal d'entretien.

3.1. PARTENAIRE DU PROJET INTERREG « STOP AUX INVASIVES »

L'ASL poursuit son partenariat et le travail de terrain relatif à ce projet (voir 2.5.1.). Celui-ci consiste notamment à suivre l'évolution de la repousse des renouées après l'intervention de la machine ELTEL et à effectuer l'arrachage selon un protocole établi par l'hepia⁹, autre partenaire du projet. Un groupe de travail, dont fait partie l'ASL, établira un outil de décision destiné aux gestionnaires des milieux. Les différentes situations de stations de renouées et autres invasives ainsi que les divers moyens de lutte seront décrits afin de faciliter le choix de la meilleure méthode en fonction des conditions de terrain.

3.2. ACTIONS LE LONG DE LA VUACHERE

La Ville de Lausanne a mandaté le bureau Oekoskop pour coordonner les actions le long de la Vuachère. L'ASL est un partenaire important de ce nouveau projet qui vise à prendre en charge les plantes envahissantes sur l'entier du cours d'eau.

3.3. PARTENARIAT AVEC L'EVAM LE LONG DE LA BAYE DE CLARENS

Vu le succès remporté par les quatre journées d'actions menées dans la Baye de Clarens cette année, l'EVAM, la Ville de Montreux et l'ASL souhaitent reconduire ces actions l'année prochaine. Cette année, les foyers étaient bien implantés et les racines difficiles à enlever. Après un premier passage efficace, on peut espérer que le temps à investir en 2020 sur la rive droite sera moins important, ce qui permettra de prendre en charge la rive gauche de la Baye et éliminer encore davantage de plantes envahissantes.

3.4. BENEVOLAT – PROGRAMME MACIT

Etant donné le plaisir rencontré par les personnes qui ont bénéficié de la mesure MACIT cette année et l'aide précieuse apportée, il est prévu que l'ASL accueille à nouveau des personnes la saison prochaine.

3.5. CONTACT AVEC LES COMMUNES

En-dehors des trois foyers qui seront pris en charge l'année prochaine à Lausanne, Saint-Sulpice et Noville, l'ASL va prendre contact avec des communes (Nyon, Gland, Etoy, Pully et Tolochenaz) sur lesquelles des habitants, employés ou bénévoles ont signalé des foyers. Elle espère ainsi convaincre les employés de la commune de prendre en charge

⁹ Hepia : Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

ces travaux avant que les plantes ne se développent encore davantage et deviennent de plus en plus difficiles à contrôler.

3.6. COLLABORATION AVEC LA MAISON DE LA RIVIERE

La Maison de la Rivière gère des foyers de plusieurs plantes envahissantes aux abords de leur Centre Nature, dont la renouée. Ses collaborateurs effectuent des arrachages manuels avec des entreprises et interviennent en moyenne 4 fois par année. L'ASL a proposé sa participation, accompagnée de ses bénévoles, pour passer à 8 interventions sur ces sites et mener ainsi une lutte encore plus efficace contre ces foyers.

3.7. FORMATION INFOFLORA

L'ASL a d'ores et déjà été sollicitée par Infoflora pour présenter son travail lors de la journée consacrée aux néophytes le 27 août à Lausanne.

3.8. VALORISATION DES RENOUEES

Nombreux sont les bénévoles qui se déclarent satisfaits de pouvoir éliminer la renouée mais regrettent qu'on ne puisse la valoriser. En effet, les déchets de renouées sont le plus souvent incinérés, bien que quelques communes effectuent de la méthanisation.

L'une de nos bénévoles a transmis à l'ASL un projet de l'atelier Lima à Arles qui effectue la valorisation de déchets de plantes envahissantes telles que les renouées. Cet atelier dispose d'un laboratoire de recherche sur les propriétés chimiques des plantes et un atelier de menuiserie pour valoriser le bois. Une nouvelle gamme de produits issus de la renouée est actuellement réalisée par cette entreprise. L'ASL est en contact avec l'atelier Lima pour une éventuelle collaboration.

4. REMERCIEMENTS

L'ASL tient à remercier ses partenaires financiers sans qui cette action ne serait pas possible : Les cantons de Genève et Vaud, par la voie de « conventions-programmes » liées aux mesures urgentes en faveur de la biodiversité adoptées par le Conseil fédéral et mises en place dans le cadre de la RPT¹⁰, le Fonds Vitale Environnement SIG et les communes participantes par l'intermédiaire de leurs collaborateurs en charge de la gestion des déchets. Elle remercie la Ville de Montreux et l'EVAM qui ont permis d'effectuer une action importante dans la Baye de Clarens. Elle remercie également la Capitainerie de Genève pour la mise à disposition de son bateau pour l'inventaire sur les rives genevoises. Enfin, les communes françaises de Thonon-les-Bains et Saint-Gingolph pour leur soutien au travail de nos bénévoles sur place. Elle tient encore à remercier chaleureusement les bénévoles et les entreprises qui se sont associés à cette action qui vise à terme à sauvegarder la biodiversité et l'équilibre écologique de la région lémanique. L'ASL réitère encore ses remerciements à l'entreprise Felco (outils de coupe) qui a fourni un lot de matériel en 2017, toujours utilisé pour équiper ses bénévoles.

Entreprises ayant participé à Halte aux renouées en 2019 :

Banque Pictet
BNP Paribas
BDO
Chemours
Edwards Lifesciences
Hewlett Packard
Firmenich
Groupe Richemont
Kyos
L'Oréal
Merk group
PWC
Ralph Lauren
SPG
Sunstar
TTC
Vaudoise Assurances

¹⁰ RPT : Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

ANNEXES

Annexe 1 : Relevé de botanique effectué par M. Michel Vauthey à Genève

Annexe 2 : Inventaire des foyers de renouées sur les rives genevoises – Septembre 2019

Annexe 3 : Courrier adressé aux propriétaires et gérances de logements le long de la Vuachère

Annexe 4 : Invitation à l'événement du 11 mai le long de la Vuachère

Annexe 5 : Charte « Pour une Vuachère libre de plantes envahissantes »

Annexe 6 : Dépliant d'information sur les plantes exotiques envahissantes de la Ville de Lausanne

Annexe 7 : Dépliant d'information sur les renouées, dessiné par Buche

Annexe 8 : Panneau d'information extérieur, exemple de Montreux

Annexe 9 : Vidéo mandatée par l'ASL, visible sur <http://asleman.org/fr/renouees/>

Annexe 10 : Vidéo des SIG « GE-XPLORE », visible sur <http://asleman.org/fr/renouees/>

Annexe 11 : Flyer avec les dates des actions, exemple de la commune de Saint-Sulpice

Annexe 12 : Affiche pour l'action citoyenne, exemple de Vevey

Annexe 13 : Courrier adressé à tous les Syndics des communes partenaires

Annexe 14 : Journal communal de Bourg-en-Lavaux, avril 2019

Annexe 15 : Journal communal de Saint-Sulpice, Serpeliou, avril 2019

Annexe 16 : Journal de Montreux, juin 2019

Annexe 17 : Journal 24Heures, 14 août 2019

Annexe 18 : Journal Lausanne Cité, décembre 2019

ASL - relevés botaniques de septembre 2019

Remarques générales :

La renouée a besoin de beaucoup de lumière pour prospérer et prendre la place des plantes indigènes. Dès que l'on supprime la lumière, elle ne prospère plus et a tendance à régresser.

Station 1926 Pavillon Libellule :

Depuis le début de l'arrachage des renouées, le site a deux plantes principales et en grande quantité, soit l'ortie et l'épilobe hérissée.

Chaque année, il y a de nouvelles plantes soit : La ruine de Rome, la morelle douce-amère, le liseron des haies, le bident tripartite, la massette à larges feuilles, et lycoperon d'Europe.

Et pour l'année 2019, l'apparition d'une nouvelle espèce pour le canton de Genève, qui est la julienne blanche (*Hesperis matronalis subsp nivea*), à conserver.

Les renouées sont en régression, elles ne sont en effet présentes plus qu'en faible densité.

La surface est très bien recouverte de végétaux indigènes.

Les épilobes et les orties sont très abondants sur le site, prévoir un fauchage à l'automne à ras les enrochements pour favoriser les plantes indigènes pour l'année prochaine.

Station 1974 Barton aval :

En 2016, l'ASL a planté des clématites pour essayer d'éradiquer les renouées. Il y a aussi des semis d'arbres, soit : d'érable sycomore, de frêne, de noyer, et des petites plantes comme : millepertuis, morelle, épiaire des marais, verveine et liseron des haies.

Quelques nouvelles plantes, soit le tussilage, le pissenlit, l'angélique, le baguenaudier, la pomme épineuse et l'amarante réfléchie.

La vigne vierge à cinq folioles, l'ortie et la ronce sont très abondantes sur ce site.

Surtout ne pas les arracher ni en diminuer leurs surfaces, car avec l'ombrage qu'elles portent sur les enrochements, cela empêche les renouées de prospérer.

Rabattre régulièrement (1 x par année) les noyers ailés du Caucase pour éviter de cacher la vue de la rade de Genève.

Station 2024 Jardin botanique :

Le site est principalement recouvert par la vigne à cinq folioles et du lierre.

Deux nouvelles plantes pour le site, soit l'angélique et la carotte.

La surface est très bien recouverte par la vigne, l'ortie et le noyer ailé du Caucase.

Surtout laisser comme cela, même si la vigne vierge à cinq folioles est une plante envahissante. Pour le moment elle remplit bien sa fonction d'empêcher la prolifération de la renouée.

Station 1927 Cologny :

Cette station est surtout en enrochement avec très peu de végétation. Les plantes sont : la ruine de Rome, la benoîte commune, le pissenlit, le plantain lancéolé, la clématite, le géranium herbe à Robert, le fraisier d'Indes, le Quintefeuille, le trèfle intermédiaire et des semis de frêne, d'érable champêtre et de noisetier, et en très petites quantités car il n'y a pas de terre.

Ce qu'il faudrait prévoir, c'est d'aménager des poches de terre végétale pour planter des clématites indigènes.

Il faut continuer à arracher les renouées.

Pour l'ASL, Michel Vauthey, Bernex, octobre 2019

ASL-Inventaire renouées asiatiques

Mise à jour de septembre 2019

4 sorties avec le concours de M. Pascal Bonfils, Capitainerie cantonale :

- Mardi 10 septembre : Hermance - Tour-Carrée
- Jeudi 12 septembre : Versoix - Vengeron
- Vendredi 13 septembre : Tour-Carrée - Vengeron
- Mardi 24 septembre : Céligny

Ces nouveaux passages ont permis les constats ci-dessous.

Nouvelles stations :

- 2513 : quelques pieds sous la terrasse
- 1948 : contre le banc dans le mur du club de ski nautique
- 1982 : 1 pied dans un mur vers parc Barton
- 2428 : 1 seul pied très grand, Genthod, sur digue
- 2526 : quelques pieds, facile d'accès
- 2578 : à Versoix à VERIFIER sous le ponton entre la mairie et Quai de Versoix
- 2642 : au bout de la digue
- 2644 : 3-4 m²
- 2666 : enrochement-pelouse
- 2762 : petite station sur la grève
- 3306 : 1 pied en amont de l'accès au lac Céligny
- 3314 : présence sur toute la digue au niveau de Champ-Brassu
- 3368 : 1m² au niveau d'une digue, lieu-dit Battiou (Céligny)

Stations qui s'étendent :

- Etendue des stations 2585 et 2575 sur la commune d'Anières jusqu'à la station 2567 (berge)
Très dense 1m à 2m de haut
- Etendue 2672 à Payot enrochements avec 2 grosses stations 2672 et 2678

Stations non retrouvées (inventaire de 2013) toutes à Versoix et non suivies par l'ASL :

- 2602 : surface digue
- 2610 : route de Suisse 70
- 2620 : route de Suisse 82

Aucune présence de renouées constatée sur les rives des communes de Bellevue et d'Hermance



Ville de Lausanne

La directrice du logement,
de l'environnement
et de l'architecture

case postale 5354 – 1002 Lausanne

Madame
Amiguet Marianne
Chemin du Levant 43
1005 Lausanne

dossier traité par S. Dunand-Martin / ☎ 021 315 57 60
notre réf. FF/sp - à rappeler, svp
votre réf.

Lausanne, le 23 avril 2019

« Halte aux renouées » - Action à la Vuachère, samedi 11 mai 2019

Madame,

Vous êtes propriétaire et habitant de l'immeuble susmentionné, sis sur une parcelle riveraine de la Vuachère. Ce ruisseau forme un couloir naturel qui permet le déplacement de nombreuses espèces animales et végétales. Il constitue une composante prioritaire du réseau écologique lausannois.

Malheureusement les berges de la Vuachère sont dégradées par les plantes envahissantes. Celles-ci se répandent au détriment des espèces indigènes, induisant une importante perte de biodiversité, des dégâts aux infrastructures et des potentiels problèmes de santé publique. Les communes de Lausanne et de Pully ont décidé de mener une action conjointe en signant, le 31 août 2015 la charte « pour une Vuachère libre de plantes envahissantes ». Elles ont depuis mené plusieurs campagnes d'arrachage sur les parcelles communales.

Cependant, la majorité des terrains riverains de la Vuachère sont en mains privées. C'est pourquoi, nous nous permettons de solliciter votre collaboration pour faire en sorte que ce magnifique et précieux coin de nature reste un habitat majeur pour la biodiversité lausannoise.

Durant la matinée du 11 mai prochain, une action de communication et de sensibilisation est prévue au bord de la Vuachère (cf. invitation jointe). Vous y êtes cordialement invité et vous pourrez également participer à l'action d'arrachage qui suivra.

En tout temps, pour soutenir les habitants dans ce combat, l'ASL offre ses services pour l'arrachage des Renouées. La Ville de Lausanne fournit conseils et informations et offre les sacs poubelle et l'évacuation. A ce titre, Fanny Falconnet, cheffe de division nature au Service des parcs et domaines de la Ville se tient à votre disposition (fanny.falconnet@lausanne.ch ou 021 315 57 15).

Vous pouvez également consulter le site de la Ville de Lausanne pour toute information complémentaire: <https://www.lausanne.ch/plantes-envahissantes>.

Le document d'adhésion ci-joint vous permettra de formaliser votre engagement. Vous pouvez nous le faire parvenir à votre convenance, par courrier postal ou électronique.

Nous vous remercions d'avance pour votre engagement en faveur de la biodiversité et vous présentons, Madame, nos salutations distinguées.

La conseillère municipale,
directrice du Logement, de l'environnement
et de l'architecture

Natacha Litzistorf

Annexes : Invitation de l'ASL pour l'événement du 11 mai 2019

Document d'adhésion à la charte précitée - Dépliant sur les plantes envahissantes
Dépliant de l'ASL consacré aux Renouées

Halte aux Renouées !

Participez à notre action
citoyenne

Action à la
Vuachère

Samedi 11 mai 2019

Rendez-vous à 9h30 au chemin de
Levant 113B - 1005 Lausanne



Préservez ensemble
la biodiversité du Léman !



Le Léman
source de vie

www.asleman.org

ACTION CITOYENNE À LAUSANNE



Aidez-nous à préserver la biodiversité des rives de la Vuachère

La Ville de Lausanne, en collaboration avec l'ASL, a décidé de lutter contre la Renouée, plante invasive. Un courrier de sensibilisation a été envoyé à tous les propriétaires et gérants des alentours de la Vuachère. Une action citoyenne est organisée le samedi 11 mai dans le but de réunir des bénévoles qui pourront s'engager afin d'oeuvrer efficacement contre cette menace pour la biodiversité.

Samedi 11 mai 2019

9:30 Accueil au chemin du Levant 113B,
Lausanne

Mot de bienvenue par Mme Natacha Litzistorf, conseillère municipale, directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture

Visite d'un foyer de Renouées chez une propriétaire privée

Action d'arrachage en terrain public le long de la Vuachère

12:00 Apéritif-dinatoire de remerciements,
offert par la Ville de Lausanne

13:00 Fin de l'action et conclusion

Pas de places de parc sur place, préférez les transports publics

- Bus 13 arrêt Verdeil
- Bus 48 arrêt Pully, Les Liandes
- Bus 6 ou 7 arrêt Béthusy
- Bus 9 ou 12, arrêt Bonne-Espérance



En 2017, 420 kg de renouées ont été arrachés lors de l'action citoyenne

Les renouées sont des plantes envahissantes qui colonisent notamment les rives du Léman et ses rivières, empêchant la croissance d'autres espèces indigènes précieuses à la biodiversité.

Cette plante est aujourd'hui interdite en Suisse et inscrite sur la Liste Noire des néophytes posant des problèmes, avec un degré 10/10 d'urgence de lutte selon l'Office fédéral de l'environnement.



Bien que décorative, la Renouée fait de l'ombre à la biodiversité.

Si vous souhaitez rejoindre notre réseau de bénévoles à d'autres dates

Informations :

+41 22 736 86 20 ou asl@asleman.org



**Le Léman
source de vie**

www.asleman.org

Adhésion à la charte « pour une Vuachère libre de plantes envahissantes »

La Vuachère est un lieu de vie naturel pour un grand nombre d'espèces, mais également un couloir de déplacement privilégié des espèces animales et végétales de l'arrière-pays au bord du lac Léman. Couloir essentiel du réseau écologique urbain, elle contribue à la survie de populations de petits rongeurs, oiseaux, batraciens, insectes et plantes sauvages des parcs et jardins urbains.

Les plantes envahissantes étouffent la végétation naturelle du sous-bois et prennent la place d'espèces sauvages indigènes aptes à nourrir et abriter de nombreux animaux. Certaines peuvent déstabiliser les talus. Elles péjorent les qualités des berges de la Vuachère dans leur rôle d'habitat et de refuges temporaires pour les espèces animales et végétales.

A travers cette charte, je m'engage en tant que propriétaire / bénéficiaire d'une parcelle aux abords de la Vuachère, de manière volontaire, à en préserver les qualités écologiques en éliminant les plantes envahissantes présentes dans et aux abords immédiats de ce milieu naturel. Je me joins ainsi à l'engagement commun scellé par les communes de Lausanne et de Pully le 31 août 2015.

Les communes de Lausanne et de Pully ne pourront à aucun moment utiliser cette charte pour exercer une pression de quelque sorte sur la personne qui s'engage dans cette action.

Lieu et Date :

Signature :

Nom, prénom :

Adresse complète :

MERCI !!!! Dès la réception de ce courrier, le Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne vous fera parvenir un pot de miel produit dans les ruchers de la commune de Lausanne.

La Ville de Lausanne s'engage à ce que vos coordonnées restent strictement confidentielles.

Pour valoriser votre engagement, vous pouvez le signaler comme une action nature sur notre carte interactive (<http://webapps.lausanne.ch/apps/divers/action-nature/poi.html>) ainsi que le signaler sur le terrain par le sigle « nature en ville » (à la réception de cette charte signée, nous vous adresserons un formulaire de commande pour un panneau signalant – de manière facultative - votre action).



Je souhaite être informé-e- des actions « nature » effectuées dans la Ville de Lausanne par le Service des parcs et domaines (SPADOM)

LA STRATÉGIE LAUSANNOISE

La Ville de Lausanne concentre ses actions de lutte sur les 12 espèces prioritaires définies par le Canton, auxquelles s'ajoute la vergerette annuelle. Par souci d'efficacité, elle collabore dans ce sens avec le Service cantonal des routes, la Direction générale de l'environnement, Pro Natura, les CFF, le Service d'agriculture et les communes limitrophes. Au delà de la lutte, Lausanne cherche aussi à sensibiliser les propriétaires et les professionnels du paysagisme, et souhaite interdire à terme la plantation d'espèces envahissantes sur l'ensemble de son territoire.



| La Ville de Lausanne arrache systématiquement les lauriers présents sur l'espace vert public |

REPLANTEZ DE L'INDIGÈNE!

Après avoir éradiqué des plantes envahissantes, mieux vaut ne pas laisser le sol à nu car il sera spontanément recolonisé par d'autres indésirables. Replantez plutôt des espèces indigènes de votre choix!

La nature propose une jolie palette de fleurs et d'arbustes riches en couleurs et en parfums. Une haie champêtre ou un talus fleuri apportent une vie incroyable dans l'environnement urbain: des oiseaux, des papillons et une multitude de petits pollinisateurs profiteront de l'aubaine. Et vous aussi, car les fleurs et les fruits de certains arbustes (sureau, cornouiller, églantier...), sont sources d'excellents sirops et desserts!

Photos: Aino Adriaens, Benoît Renevey, Erwin Jörg, Infloflora

LE SAVIEZ-VOUS?

- L'ambrosie est jugée «particulièrement dangereuse» car son pollen est fortement allergène.
- Le rhizome de la renouée du Japon peut mesurer 20m de long. Le moindre petit bout peut donner naissance à une nouvelle plante.
- La berce du Caucase brûle! Un contact avec cette plante de 3 mètres de haut suivi d'une exposition au soleil provoque de graves brûlures.
- La laurèle et le buddleia (arbre à papillons) figurent sur la liste noire des plantes envahissantes mais sont toujours autorisées à la vente. Cherchez l'erreur!
- Le séneçon du Cap est arrivé en Europe avec l'importation de laine d'Afrique du Sud. Toxique pour le bétail, il s'est répandu le long des routes et des voies ferrées.

+D'INFOS? Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne (SPADOM). www.lausanne.ch/plantes-envahissantes

Lausanne

Stop aux plantes envahissantes !



Ambrosie #2016



WANTED !

13 PLANTES A ABATTRE!

Les plantes «envahissantes» sont des espèces exotiques capables de se propager très rapidement dans les friches urbaines et les milieux naturels. Elles s'y installent au détriment des espèces locales, mais posent aussi des problèmes de santé publique. Parmi ces plantes, en voici 13 à exclure impérativement.

Aidez-nous à empêcher leur installation et à freiner leur expansion!



| solidage ou verge d'or américaine|



| buddleia ou arbre à papillons|



| séneçon sud-africain|



| vergerette annuelle|



| ambrosie|



| bunias d'Orient|



| berce du Caucase|



| impatiente glanduleuse|



| renouée du Japon|



| laurelle|



| robinier faux-acacia|



| ailante|



| sumac de Virginie|

DE BONNES RAISONS D'AGIR

Sur 500 à 600 plantes exotiques introduites accidentellement ou non en Suisse, 57 figurent aujourd'hui sur la liste des plantes (ou néophytes) envahissantes. Leur impact est négatif à plus d'un titre:

- Certaines affectent la santé publique en provoquant des allergies ou de graves brûlures de la peau.
- Elles appauvrissent la biodiversité et les paysages car elles occupent souvent le sol sans partage après avoir étouffé la flore indigène. La faune locale qui n'est pas adaptée à ces intruses se raréfie ou disparaît.
- Leur présence augmente considérablement les coûts d'entretien des espaces verts, des routes, des voies ferrées et des berges des cours d'eau.
- Elles engendrent des pertes économiques dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture, en gênant respectivement la croissance des plantes cultivées et la régénération naturelle.

QUE FAUT-IL FAIRE?

Même si vous les trouvez jolies et qu'elles plaisent aux abeilles, n'introduisez pas de plantes envahissantes dans votre jardin! N'achetez pas non plus celles qui sont encore en vente libre, comme la laurelle et le buddleia.

ET SI J'EN AI DÉJÀ DANS MON JARDIN?

Chaque espèce a des modes de propagation ou de régénération différents: il est donc important de lui appliquer au bon moment la méthode de lutte la plus efficace. Le canton de Vaud a émis des recommandations pour chaque espèce: elles sont en lien sur www.lausanne.ch/plantes-envahissantes. Dans tous les cas, évitez les pesticides et armez-vous de patience: il faut en général intervenir plusieurs années avant de réussir à s'en débarrasser.

Restaurez vous aussi la biodiversité du Léman

Devenez bénévole !

L'ASL fait appel à la population pour lutter contre les renouées. Il vous est possible de nous aider directement sur le terrain.

Pour vous inscrire : +41 22 736 86 20
ou asl@asleman.org

Vous avez identifié de la renouée sur votre propriété ?

Faites-le nous savoir.

Nous pourrons intervenir directement chez vous si vous le désirez ou vous conseiller pour le faire vous-même.



Infos et photos sur
www.asleman.org



N'attendez pas...

Afin d'éviter toute propagation, les renouées doivent être jetées avec les ordures ménagères pour incinération.



© Illustrations Buche / Graphisme Fabrizio Massini

...pour contrer l'envahisseur

Faire de l'ombre !

En plus d'une intervention régulière pour affaiblir la renouée, on peut, pour occuper le terrain et lui faire de l'ombre, planter certaines espèces indigènes, (par exemple les Cornouiller sanguin, Sureau noir, Clématite des haies).



Jeunes pousses (feuilles rouges)



Renouées en pleine saison



Infos sur
www.infoflora.ch
et sur les sites officiels
des cantons.

Halte aux Renouées !



www.asleman.org

Une espèce invasive ...

La Renouée du Japon

Elle colonise des portions de rives, empêchant la croissance des plantes indigènes. Introduite au 19^{ème} siècle en Europe comme plante ornementale, elle est aujourd'hui interdite en Suisse et sur la Liste Noire* des néophytes posant des problèmes, avec degré 10 d'urgence de lutte sur une échelle de 10.



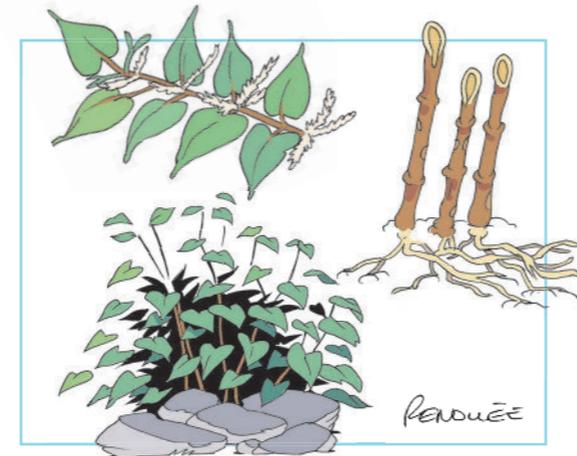
* La Liste Noire regroupe 41 néophytes envahissantes très répandues en Suisse.

Ces plantes provoquent des dégâts à la biodiversité, la santé et l'économie.

... sur les rives du Léman !

Qu'est-ce que la Renouée du Japon ?

- Plante herbacée vivace
- Tiges rouges au printemps, vert strié de rouge en été et brun-orange en automne, ressemblant au bambou
- Feuilles mesurant 7 à 14 cm de longueur, 8 cm de largeur environ, ovales, rétrécies en pointe à l'extrémité et tronquées à la base
- Fleurs en été sous forme de panicules blanc-crème de 8 à 12 cm de longueur
- Croissance de 1 à 8 cm par jour
- Peut atteindre 3 mètres de hauteur
- Des rhizomes permettant une repousse massive
- Repousse aisée même à partir de petits fragments de tiges ou de rhizomes
- Emet des substances toxiques pour empêcher le développement des autres plantes
- Ne subit aucune attaque de parasites sous nos latitudes
- Seule faiblesse, elle n'aime pas l'ombre
- Pas attractive pour la faune indigène



Comment procéder ?...

Dès fin mars, les premières pousses commencent à apparaître. Il est grand temps d'agir !

L'usage d'herbicides étant interdit à proximité des plans d'eau et la mise en place de bâches noires difficile dans les enrochements, reste la coupe et l'arrachage manuel.



Une intervention régulière, toutes les 2-3 semaines durant la période de végétation est essentielle, ceci pendant plusieurs années, seule condition pour freiner son développement, voire l'éradiquer.

...marche à suivre

Matériel :

Sécateur, gants, sac poubelle. Surtout pas de débroussailluse qui favorise la propagation de petits fragments !

Danger de dissémination :

Il est crucial de mettre les déchets de plante avec les ordures ménagères pour incinération et veiller à ne laisser aucun fragment sur le sol !

Ne surtout pas jeter au compost !

Prenez contact avec nous pour la prise en charge des sacs poubelle.



L'ASL INTERVIENT ICI !

Halte aux Renouées !

DONNEZ UN COUP
DE POUCE À LA
BIODIVERSITÉ !
REJOIGNEZ NOS
BÉNÉVOLES.

Depuis plusieurs années, la **Renouée du Japon** colonise les rives du lac et des rivières et empêche toutes les autres plantes de pousser. Interdite en Suisse, elle fait partie des 41 néophytes envahissantes posant des problèmes.

Votre aide est précieuse pour lutter contre cette plante indésirable !



La clé du succès :

une régularité d'intervention tout au long de la période de végétation. Vous serez bienvenus selon vos disponibilités ! Seul ou en groupe, chaque main compte ! Sur certains sites, des plantations d'espèces indigènes viennent renforcer notre lutte.

Pour vous inscrire : 022 736 86 20 ou asl@asleman.org
www.asleman.org

ASL
association
pour la sauvegarde
du Léman

Halte aux Renouées !

Participez à nos actions
citoyennes



 **ASL**
association
pour la sauvegarde
du Léman

www.asleman.org

ACTIONS CITOYENNES À SAINT-SULPICE



Commune de
Saint-Sulpice



canton de
vaud

Aidez-nous à préserver la biodiversité des rives du Léman

La commune de Saint-Sulpice en collaboration avec l'ASL, a décidé de lutter contre la Renouée, plante invasive. Plusieurs actions citoyennes sont organisées en 2019 dans le but de réunir des bénévoles qui pourront s'engager afin d'œuvrer efficacement contre cette menace pour la biodiversité.

Actions citoyennes

Vendredi 26 avril 2019

Lundi 13 mai 2019

Vendredi 7 juin 2019

Vendredi 28 juin 2019

Mardi 16 juillet 2019

Lundi 5 août 2019

Mercredi 4 septembre 2019

Lundi 30 septembre 2019

Mercredi 23 octobre 2019

Inscriptions sur notre site:
www.asleman.org

Horaires pour toutes les actions : de 9h à 12h

Si vous souhaitez rejoindre notre réseau de bénévoles à d'autres dates
Informations :
+41 22 736 86 20 ou asl@asleman.org



En 2017, 420 kg de renouées ont été arrachés lors de l'action citoyenne à Morges.

Les renouées sont des plantes envahissantes qui colonisent notamment les rives du Léman et ses rivières, empêchant la croissance d'autres espèces indigènes précieuses à la biodiversité.

Cette plante est aujourd'hui interdite en Suisse et inscrite sur la Liste Noire des néophytes posant des problèmes, avec un degré 10/10 d'urgence de lutte selon l'Office fédéral de l'environnement.



Bien que décorative, la Renouée fait de l'ombre à la biodiversité.

Halte aux Renouées !

Participez à l'action d'arrachage
de cette plante invasive

VEVEY

**Samedi
1er juin 2019**

RDV à 9h au Parking du
Restaurant du Stand de Gilamont



ASL

association
pour la sauvegarde
du Léman

www.asleman.org

 canton de
vaud

**ve
vey**
ville d'images

**Préservons ensemble la
biodiversité du Léman !**

Inscriptions : www.asleman.org

Informations : asl@asleman.org ou 022 736 86 20

En collaboration avec la Ville de Vevey

Monsieur
Robert MIDDLETON
Commune de Crans-près-Céligny
Rue du Grand Pré 25
Case postale 24
1299 Crans-près-Céligny

Genève, le 12 mars 2019

Projet « Halte aux Renouées » – Protégeons le Léman et sa biodiversité

Monsieur le Syndic,

Votre commune s'engage en faveur de la biodiversité du Léman au travers de notre projet « Halte aux Renouées » et nous vous en remercions vivement.

L'Association pour la Sauvegarde du Léman œuvre depuis bientôt 40 ans afin de préserver le Léman : une ressource précieuse d'eau, un écosystème riche ainsi qu'un lieu de détente et de loisirs.

Dans le but de protéger la biodiversité de ses rives et ses affluents, nous menons ce projet de lutte contre les renouées depuis 2013 sur Genève et plus récemment sur Vaud. Cette plante exotique importée d'Asie a pris possession des rives des cours d'eau et du lac. Une fois implantée, sa croissance explosive, l'ombrage qu'elle confère ainsi que les toxines qu'elle libère empêchent nos plantes indigènes de se développer. Elle porte donc atteinte à la biodiversité et a dès lors été inscrite sur la Liste Noire des plantes exotiques envahissantes à éradiquer.

Le projet « Halte aux Renouées » a été mis sur pied afin de rectifier cette situation et de venir en aide aux communes, comme la vôtre, désireuses de préserver la biodiversité sur leur territoire. Notre association s'engage, vous l'avez constaté, à venir toutes les trois semaines, entre avril et octobre, afin d'arracher manuellement cette plante. Cette lutte serait impossible sans l'aide de bénévoles qui offrent de leur temps pour la préservation de leur environnement. Bénéficiant également de financements cantonaux, nous sommes donc en mesure de rendre ces interventions gratuites pour les communes, il leur suffit de prendre en charge l'élimination des déchets.

En 2018, ce sont **15 communes** genevoises et vaudoises qui ont participé à ce projet. Plus de **170 personnes**, citoyens ou employés d'entreprises, se sont investies et plus de **5'200 kg de renouées** ont pu être éliminés et les premiers résultats positifs sont constatés. Vous trouverez le rapport détaillé de notre action sur notre site internet : www.asleman.org/fr/renouees/



L'Association pour la Sauvegarde du Léman est sensible à votre engagement en faveur de la biodiversité du Léman, et vous encourage à partager cette expérience avec les communes voisines qui pourraient être intéressées, elles aussi, par l'action « Halte aux Renouées ».

Restant à disposition pour tous compléments d'informations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, nos salutations distinguées.

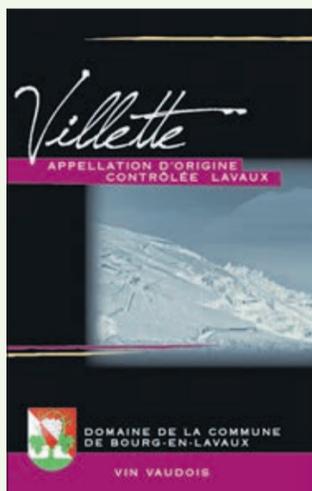
Suzanne Mader-Feigenwinter
Secrétaire générale

Olivier Goy
Chargé de projet

Annexes :

- Dépliant « Halte aux Renouées »
- Dépliant de présentation de l'ASL

VIN COMMUNAL



Le Villette rouge arrive !

A partir du millésime 2018, l'appellation du «Lavaux rouge» change de nom ! Il deviendra «Villette rouge». Mêmes cépages, Gamaret et Garanoir et mêmes parchets, mais exclusivement à Villette, et toujours vinifié par Les Frères Dubois, ce vin fruité, corsé et harmonieux continuera à combler les amateurs.

Les habitants de Bourg-en-Lavaux seront conviés à l'acquiescer à un prix préférentiel lors de la vente organisée par la Municipalité les 21 et 22 juin prochain à Cully.

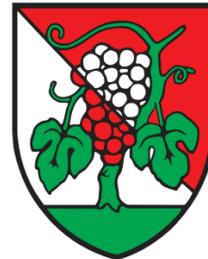
La Municipalité

VEILLÉES
À LA MAISONUn salon romantique
en Lavaux par Aurore
Grosclaude, pianiste

Aurore Grosclaude, jeune pianiste de la région, proposera un programme mettant à l'honneur des oeuvres phares de Chopin, Albéniz et Schumann. En première partie, Michelle Rossier et Barbara Strubin vous mettront en appétit par une Sonate de Mozart.

Vendredi 17 mai 2019, chez Michelle et Bernard Rossier, route du Signal 4, Grandvaux
Récital dès 19h30, puis repas canadien.

la feuille



N° 04 - 2019

de Bourg-en-Lavaux

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un premier Repair Café à Cully

Réparer des objets défectueux, c'est souvent compliqué. Sauf... quand un Repair Café est organisé dans votre commune!

Avec l'appui de la Fédération romande des consommateurs, la Commission du Développement Durable de Bourg-en-Lavaux donne rendez-



Photo: © Fédération Romande des Consommateurs

vous aux consommateurs le dimanche 26 mai, à la salle Davel à Cully, de 10h à 16h. Ce rendez-vous est gratuit, hormis les pièces détachées qu'il pourrait être nécessaire d'acquiescer pour mener à bien le travail. La manifestation est ouverte à tous.

Appareil à crêpe, machine à café, micro-ondes, fer à repasser ou grille-pain, textiles avec petits dégâts et vélos seront auscultés et, grâce à l'expertise bénévole des techniciens, techniciennes et les talents de bricoleur des consommateurs, remis si possible en fonction.

Vous pourrez aussi enduire des tissus de cire d'abeille pour remplacer les films alimentaires. Gardez vos objets «en panne» jusqu'au 26 mai et venez rejoindre le Repair Café! Une équipe de six réparateurs et une couturière sera à votre disposition. Ce même jour se tiendra le premier marché du dimanche sur la place d'Armes.

L'ambiance promet d'être dynamique et les réparations seront assidues! Un conseil: n'attendez pas la fin de l'après-midi pour venir avec vos objets.

La Commission du Développement Durable

ENVIRONNEMENT

Des jardins, des amis et une charte !

Vous jardinez, en petit ou en grand! C'est pour vous un plaisir, peut-être une passion et vous aimez observer la vie de votre jardin. Peut-être cherchez-vous un jardin à cultiver?

La Commission du Développement Durable de la Commune met en place un réseau de personnes amatrices de jardin et prêtes à échanger expériences pratiques, questions non résolues, plantons, graines, enthousiasme et intérêt pour la biodiversité.

La Charte des jardins constituera le cadre de ce réseau. La Charte des jardins n'est ni un label ni un cadre juridique. En la signant, on s'engage moralement à appliquer des pratiques favorables à la survie des espèces et à la qualité de l'environnement

dans son jardin. La Charte propose et explique dix bonnes pratiques simples à appliquer, mais un réseau d'amateurs permettra de multiplier les bonnes idées.

Votre jardin potager ou d'agrément ou simplement votre espace de verdure peut être petit ou grand, cela n'a pas d'importance. Même s'il ne s'agit que d'une haie de lauriers, d'un gazon ras et de plantes ornementales exotiques, la Charte donne des idées d'amélioration et le nouveau réseau des voisins passionnés aidera à trouver le chemin le plus adapté.

La première rencontre aura lieu le samedi 1^{er} juin aux environs de dix heures. Elle se tiendra dans un jardin. La main verte du lieu présentera ses plantations, ses succès et ses difficultés. Ce sera aussi



l'occasion de faire connaissance autour d'un verre et d'organiser un prochain échange.

Les personnes intéressées s'annoncent à agenda2@b-e-l.ch en précisant Charte des jardins. L'adresse et l'heure précises du rendez-vous leur seront communiquées.

La Commission du Développement Durable

NATURE

Halte aux Renouées du Japon



Action d'arrachage

Pendant l'été 2018, environ vingt bénévoles de tous âges se sont retrouvés à plusieurs reprises pour couper et arracher les Renouées du Japon sur les rives lacustres de la Commune. Ce sont 835 kg de plantes et de racines qui ont été évacués dans la bonne humeur sur une surface d'environ 74 m².

Les sites à nettoyer de la Renouée sont visités régulièrement pendant la bonne saison pour épuiser la plante. Tous les déchets, feuilles, tiges et racines sont mis dans des sacs poubelles et incinérés. L'efficacité de cette lutte tient au nombre d'interventions effectuées sur chaque site. Durant l'année 2018, ce sont 170 bénévoles qui ont ainsi œuvré avec le soutien de l'association de sauvegarde du Léman autour du lac.

Les personnes intéressées à participer à cette action peuvent s'annoncer par mail à: agenda21@b-e-l.ch. Les interventions de cette

année auront lieu les 4 mai, 25 mai, 15 juin, 6 juillet, 27 juillet, 17 août, 14 septembre et 12 octobre entre 9h et 11h30. Elles se termineront chaque fois par un apéritif.

Il n'est pas obligatoire de participer à chaque rencontre: on vient selon ses disponibilités et envies d'être actif au bord du lac avec d'autres personnes... toutes très sympathiques et différentes. On s'annonce par mail avant les dates choisies et on se trouve à 9 heures devant l'Ancien pressoir de la Maison Jaune à Cully ou directement sur le site qui vous sera communiqué par mail.

Nous vous attendons pour lutter contre cette plante qui ne laisse aucune place à la flore et la faune de chez nous là où elle s'implante. Cette démarche permet de garder nos rives vivantes et accueillantes.

La Municipalité



Informations de la Municipalité



Billet de la Municipalité

A St-Sulpice, quand on parle théâtre...

On pense au TKM, 3 lettres et tout un monde, un monde de rêves, un monde drôle et émouvant, un monde qui nous fait oublier notre vie de tous les jours, un théâtre entre 4 murs moroses d'une ancienne usine à gaz. Un contraste entre poésie et industrie. Dirigé depuis 2015 par Omar Porras, le TKM propose au public des pièces tirées du répertoire classique, des pièces modernes, des concerts, du cabaret. Le taux d'occupation du TKM s'élève à 84.69%. C'est le théâtre le plus fréquenté par les écoles de la région. Et ce théâtre, c'est un peu le nôtre. Le canton, la ville de Lausanne et les communes de l'Ouest soutiennent ce théâtre ainsi que des partenaires privés. Une convention de subventionnement a été signée entre les 8 communes de l'Ouest, la commune de Jouxpens-Mézery et le canton pour garantir un socle financier. Dès 2020, chaque commune payera 8 francs par habitant selon la population au 31 décembre 2015.

Quand on parle théâtre, on pense aussi au Zigzag théâtre, un théâtre pour jeune public qui propose des ateliers avant les représentations. Zigzag théâtre fêtera ses 5 ans d'existence fin août et sera présent lors de la fête villageoise. Ce théâtre est aussi soutenu par le canton, les 8 communes du district et des sponsors privés. Les communes mettent les salles à disposition. Tous les deux ans, un spectacle est organisé dans notre commune. La commune verse 1'000 francs chaque année.

Mais quand on parle théâtre, on parle aussi de la petite troupe de théâtre des rues qui présentera un spectacle de jonglage le 1^{er} août sur la place du Débarcadère.

Le théâtre, c'est cher et inutile? Comme de nombreuses choses dans la vie!

William Shakespeare écrivait « Le monde entier est un théâtre, et tous, hommes et femmes, n'en sont que les acteurs. Et notre vie durant nous jouons plusieurs rôles. »

Anne Merminod, municipale

Principales décisions de la Municipalité :

- A délivré, en particulier, les permis de construire suivants :
 - installation de jacuzzis avec PAC air-eau, chemin du Pâqueret 23, 25, 27 et 29 et chemin des Pierrettes 1,
 - rénovation d'un ancien manège, aménagement d'ateliers, buanderie et deux places de stationnement couvertes, chemin du Crêt 6,
 - agrandissement et création d'un escalier en façade, chemin des Pierrettes 7.
- A signé l'acte d'acquisition de la parcelle 187 (rue du Centre 152).
- A approuvé les préavis 01 à 05 2019 concernant respectivement le rachat du Foyer paroissial des Pâquis, l'informatisation de la location des salles communales, la requalification de la RC1 (étape 3), une révision du règlement du Conseil communal et la création d'un règlement sur l'affiliation des Municipaux à la LPP.
- A réalisé un état à mi-mandat du plan de législature.
- A adopté la directive 2019 concernant les mesures d'allègement de la taxe au sac.
- A accepté de mettre à disposition de l'association Lausanne Racing Team l'un des pavillons des Pâquis jusqu'en septembre 2019.
- Renonce, à l'instar de Lausanne et de Chavannes, à délivrer des actes de mœurs.
- A accepté de participer au projet LIFT qui propose aux jeunes en difficulté de se familiariser avec le monde du travail.
- A accepté de mettre à disposition gratuitement la salle se situant sous l'auberge communale pour toutes les activités liées à la musique, en particulier pour les enfants et les jeunes.

Projet du Campus RTS

En septembre 2018, la RTS a décidé de mettre à l'enquête son projet de nouveau campus sur le site de l'EPFL, à côté du Rolex Learning Center. L'avis officiel sera publié dans la deuxième moitié du mois de mars dans la Feuille d'avis officielle (FAO). Parallèlement aux séances organisées avec l'association des riverains, une séance publique de présentation du projet se tiendra le 28 mars 2019 à 18h30 au Rolex Learning Center. La Municipalité encourage toutes celles et ceux d'entre vous que le sujet intéresse à se rendre à cette présentation.

Action contre la Renouée

En juin dernier, notre collaboration avec l'ASL (Association pour la Sauvegarde du Léman) a débuté afin de lutter contre la prolifération de plantes invasives sur les berges du Léman. Cette action portait sur « la Renouée » que l'on trouve tout au long de nos rives. Grâce à 11 bénévoles dont 3 Serpeliou, 286 kg de plantes ont été arrachées et éliminées. Ceci représente une économie de travail de 15 jours pour un employé de la voirie, en charge de cette tâche par le passé. Nous sommes extrêmement reconnaissants à ces personnes et encourageons tout Serpeliou à participer à cette action en sachant qu'elle va durer puisqu'il faut environ 7 ans pour éradiquer totalement cette plante. Les dates de ces

A LA UNE



Pages

Exposition SdD	p. 11
Rallye FVJC 2019	p. 13
La Planta met les voiles	p. 17
Nouvel espace de coworking	p. 17

jours sont affichées ci-après, sur notre site web, et sur les panneaux extérieurs le long des rives.

Du sport pour tous les âges et pour toutes les conditions physiques

Accompagnant l'apparition de nouvelles pratiques sportives et de nouveaux modes de consommer le sport en extérieur, la Municipalité de St-Sulpice a le plaisir de mettre à disposition de la population 5 engins de fitness en plein air et 2 installations de gym urbaine répartis sur le territoire communal.

Les Serpelious, à travers l'enquête de satisfaction menée au printemps passé, avaient plébiscité ce concept. Notre choix s'est alors porté sur une série d'appareils répartis près des places de jeux existantes, ce qui renforce l'esprit de ces espaces collectifs

en lieux de rencontres intergénérationnels. Ils permettent ainsi à tous les membres d'une famille d'envisager des activités multiples et diversifiées sur un même site, en offrant des solutions pour toutes les classes d'âges et pour toutes les conditions physiques, du débutant au sportif accompli.

Le parcours, long de 3,3 km et reliant les trois parcs où seront installés les appareils (Débarcadère, Pierrettes et Russel), vous permet d'allier la course ou marche à pied à la pratique de tous ces exercices et complète ainsi cette offre sportive, matérialisant le concept de promotion de la santé que s'est fixé la Municipalité, soucieuse d'encourager la bonne santé de ses concitoyens.

Pour vous aider à découvrir ces installations, des cours auront lieu régulièrement durant la belle saison. Nous nous réjouissons de vous retrouver ce printemps pour inaugurer tous ensemble ces nouvelles pratiques !

Actions Citoyennes à Saint-Sulpice Aidez-nous à préserver la biodiversité des rives du Léman

La commune de Saint-Sulpice en collaboration avec l'ASL, a décidé de lutter contre la Renouée, plante invasive. Plusieurs actions citoyennes sont organisées en 2019 dans le but de réunir des bénévoles qui pourront s'engager afin d'œuvrer efficacement contre cette menace pour la biodiversité.

Si vous souhaitez rejoindre notre réseau de bénévoles à d'autres dates, informations au +41 22 736 86 20 ou asl@asleman.org

Les renouées sont des plantes envahissantes qui colonisent notamment les rives du Léman et ses rivières, empêchant la croissance d'autres espèces indigènes précieuses à la biodiversité.

Cette plante est aujourd'hui interdite en Suisse et inscrite sur la Liste Noire des néophytes posant des problèmes, avec un degré 10/10 d'urgence de lutte selon l'Office fédéral de l'environnement.

Actions citoyennes

- Vendredi 26 avril 2019
- Lundi 13 mai 2019
- Vendredi 7 juin 2019
- Vendredi 28 juin 2019
- Mardi 16 juillet 2019
- Lundi 5 août 2019
- Mercredi 4 septembre 2019
- Lundi 30 septembre 2019
- Mercredi 23 octobre 2019

Inscriptions sur notre site: www.asleman.org

Horaires pour toutes les actions :
de 9h à 12h



Bien que décorative, la Renouée fait de l'ombre à la biodiversité.

Halte aux Renouées!
Participez à nos actions citoyennes

ASL
association pour la sauvegarde du Léman
www.asleman.org

HARO SUR LES PLANTES INVASIVES

Parmi les différentes espèces de plantes envahissantes présentes sur le territoire communal, la renouée du Japon fait figure d'ennemi public numéro 1. Le buddleia aux fleurs mauves est l'envahisseur numéro 2. Suivent la dangereuse berce du Caucase et le séneçon du Cap, toxique pour le bétail.

Leur point commun ? Ce sont toutes des plantes venues d'ailleurs, extrêmement vigoureuses, qui prennent le dessus sur les espèces indigènes et appauvrissent la biodiversité, parmi d'autres fléaux. Certaines sont même dangereuses pour la santé. **Ces plantes ne doivent en aucun cas être jetées au compost. Elles doivent être incinérées, via les ordures ménagères. L'incinération à domicile est également possible mais elle est soumise à autorisation auprès du service des domaines et bâtiments, sport, section forêts (voir ci-dessous).**

La renouée du Japon

Introduite en 1823 en Europe comme plante ornementale, la renouée est néfaste pour la biodiversité. Elle colonise notamment les rives de la Baye de Clarens, empêchant la croissance de nos espèces indigènes. **Pour l'éradiquer, il faut la faucher et jeter les déchets aux ordures ménagères afin qu'ils soient incinérés.** Cette année, pour la deuxième fois, la Commune de Montreux s'associe à l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) et appelle la population à participer aux matinées d'arrachage



© KENPEI

de la renouée organisées sur les berges de la Baye. Chacun peut participer. Il suffit de s'inscrire auprès de www.asleman.org.

Prochaines dates : 26 juin, 19 juillet, 6 août, 26 août, 18 septembre, 16 octobre, **de 9h à 12h**

Le buddleia

Très répandu sur le territoire communal, le buddleia, ou « arbre à papillon », vient de Chine et du



© Pancrat/CC-BY-SA-3.0

Tibet et a été introduit en Europe comme plante environnementale vers 1890. Extrêmement résistant, il s'établit partout grâce au grand nombre de graines – jusqu'à 3 millions pour un seul arbuste – qu'il produit. Et ce au détriment des espèces indigènes. De plus, si les papillons l'apprécient, ses feuilles ne nourrissent pas les chenilles. La plante cause également des dégâts aux ouvrages, le long des routes ou des bâtiments.

Notre conseil : évitez de planter des buddleias dans vos jardins (on en trouve malheureusement encore dans les jardineries). **Si vous en avez, coupez les fleurs et jetez-les aux ordures ménagères avant la formation des graines.**

La berce du Caucase

Cette plante imposante, qui ressemble à la berce indigène en beaucoup plus grand, peut atteindre 4 m de haut. On la trouve dans les hauts de la Commune. Dangereuse, elle contient un poison qui cause de graves brûlures sur la peau. Introduite en Europe au début du XIX^e siècle, la berce du Caucase fait partie aujourd'hui des espèces invasives les plus problématiques. **Attention : évitez absolument de la toucher ! Si vous en voyez une, appelez le service des forêts (contacts ci-dessous).**



© Meneerke bloem/CC-BY-SA-3.0

Le séneçon du Cap

Introduit accidentellement en Europe en provenance d'Afrique du Sud, le séneçon du Cap est assez répandu à Montreux sur les pâturages de basse altitude et au bord des routes et chemins de campagne. Il se développe très rapidement et prend la place des espèces indigènes, comme les orchidées. De plus, le bétail ne le mange pas, ce qui induit une baisse de rendement. **Si vous en avez chez vous, nous conseillons de les arracher et de semer à la place du trèfle et de la luzerne. Comme pour toutes les espèces invasives, il faut éviter de les mettre au compost.**



© Fabelfroh/CC-BY-SA-3.0

La Commune surveille

D'autres plantes envahissantes sont présentes sur le territoire communal, comme l'ambrosie, le robinier faux acacia et l'ailante. Les forestiers communaux contrôlent l'évolution de la situation. Dans le secteur bâti et le long des cours d'eau en zone urbaine, c'est le service de la voirie et des espaces verts (VEV) qui prend le relais.

Contacts

DBS, section forêts
 ☎ 021 962 78 00, dbs@montreux.ch
 VEV, ☎ 021 989 87 20, vev@montreux.ch

Pour en savoir plus : www.vd.ch



© ASL

Halte aux renouées

Bourg-en-Lavaux Samedi, une nouvelle journée de lutte contre l'invasive renouée du Japon se déroulera de 9 h à midi sur les plages de Bourg-en-Lavaux (rdv 9 h ancien pressoir de la Maison Jaune, à Cully). Inscription sur www.asleman.ch ou en écrivant à agenda21@b-e-l.ch. Prochaine action le 7 octobre. **C.CO.**

Écritures ouvertes

Lausanne L'atelier «Écritures» a lieu depuis 2014 à

La

Ré
la

À pa
jusq
bre
amé
temp
l'ind
les re
quar
ment
mob
nouv

le

› **S'engager en faveur de la biodiversité**

Nous recherchons des bénévoles afin de nous aider à lutter contre une plante envahissante : la Renouée.
Association pour la Sauvegarde du Léman
asl@asleman.org
022 736 86 20

› **Accueil familles et proches de détenus**

Offrir un moment d'écoute et d'information aux familles et proches de personnes incarcérées dans les Etablissements de la plaine de l'Orbe, la prison de la Croisée et le Bois-Mermet.
REPR
Kehrer@repr.ch
021 791 02 72

› **Un-e journaliste pour rejoindre son équipe Communication**

Nous recherchons un-e journaliste pour renforcer notre équipe de communication.
Coexistences
f.seylan-ongen@coexistences.ch

› **Aide logisticien pour la Centrale alimentaire de Lausanne (CA-RL)**

Afin d'épauler les apprentis et personnes en mesures travaillant à la CA-ARL, nous recherchons des aides logisticiens libres 3h à 6h par semaine.
Caritas Vaud
benevolat@caritas-vaud.ch
021 317 59 80

› **Rédacteur-trices cv et lettre de motivation**

Nous recherchons des bénévoles pour rédiger des CV et des lettres de motivation, donner de la confiance et éviter l'isolement des personnes en recherche d'emploi.
Association des demandeurs d'Emploi
galak@hotmail.ch
079 509 76 00

› **Coordination de 100 cérémonies de 1 Tulipe pour la VIE**

Coordinateur des cérémonies de floraison (1er au 10 mai 2020) pour 100 communes suisses, en hommage aux victimes du cancer du sein : 1 Tulipe pour la VIE.
L'aimant Rose
info@laimantrose.ch
079 912 95 88

› **Aide à la distribution des repas**

Chacun(e) est bienvenu(e) pour aider de son choix, sous réserve de s'être inscrit(e) au préalable. Les bénévoles sont attendus entre 18h30 et 19h à la Soupe Populaire, l'activité se termine à 22h.
La soupe populaire
soupe@meresofia.ch
078 626 43 22

› **Aide à la préparation des cartons**

Notre association vous offre la possibilité d'entrer dans une démarche collective, sociale et conviviale, en aide aux personnes les plus démunies de notre ville.
Cartons du coeur de Lausanne
lausanne@cartons-du-coeur.org
021 616 02 18

› **Recherche des bénévoles pour que la fête soit belle**

Nous recherchons des personnes pour aider à l'organisation de concerts, expositions, conférences et autres manifestations publiques.
Sentinelle
nicole.emonet@sentinelles.org
021 646 19 46

Retrouvez toutes les annonces sur

www.benevol-jobs.ch

0800 314 314 (appel gratuit) - benevolat@benevolat-vaud.ch

